

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

Politique d'Autruche

M. R. L. Borden n'en veut pas démentir; son intention, exprimée samedi à minuit, est de continuer la discussion en comité sur la loi navale.

S'il espère lasser nos amis, M. Borden se trompe et il s'en apercevra vite.

Il n'y a pas lieu, toutefois, d'être surpris de l'entêtement du premier ministre: d'abord, en bon tory, M. Borden est un fervent du martinet.

Les tories ont une mentalité de gardes-chiourmes; toute résistance à leur sacro-sainte volonté est un crime de lèse-majesté, digne à leurs yeux de tous les supplices.

Mais cela, nous en avons tenu compte dans le calcul des probabilités; nous savions à l'avance à quoi nous attendre de la part des tories.

Il était trop certain que jamais un gouvernement tory ne consentirait autrement que contraint, forcé, et le couteau sur la gorge, à écouter la voix du peuple, quand, pour cela, il lui faudrait courir le risque de perdre le pouvoir.

Mais, bon gré malgré, et à quelque manœuvre qu'il ait recours, M. R. L. Borden n'échappera pas à l'échéance désormais inéluctable. Les libéraux sont décidés et lutteront jusqu'au bout.

Sans doute, la situation actuelle est regrettable au point de vue du Canada, mais les tories seuls, les tories complices volontaires et conscients des nationalistes, sont responsables de cette crise: crise nationale bien plus encore que parlementaire.

Ce sont les tories, qui en 1910, ont rompu le pacte conclu devant le parlement, en 1909: Ce sont eux qui, après avoir voté à l'unanimité le principe de l'organisation de la défense navale du Canada, se sont emparés de la question pour servir leurs ambitions de partisans.

Tous les discours de M. R. L. Borden, de M. Foster, sont là pour témoigner du fait, qu'ils étaient d'accord avec les libéraux, en 1909, sur toutes les questions de principes essentielles.

Ces patriotes exaltés n'ont pas hésité cependant, dès qu'ils ont cru à la possibilité d'exploiter, pour servir leurs ambitions de partisans, la campagne des nationalistes dans Québec, à repudier toutes leurs plus solennelles déclarations et à faire le jeu des totonomistes.

Eux, si empressés à proclamer l'urgence et qui feignent de s'indigner, des retards que l'opposition des libéraux apporte à leur politique de contribution, qu'ont-ils donc fait depuis 1909? sinon s'ingénier à retarder et empêcher par tous les artifices possibles la réalisation de la politique navale?

Et quand, poussés au pouvoir en 1911, ils se sont trouvés en posture de chefs, ils se préoccupaient si peu de la fameuse urgence qu'ils laissaient passer toute une année sans prendre aucune décision.

Puis, quand finalement, acculés à la nécessité de prendre position, ils arrivent avec un projet de leur cru, ils sont si peu pressés qu'ils se refusent à exprimer la moindre expression d'opinion sur la question vitale: celle de la défense navale permanente.

Aussi manifestement qu'on le peut souhaiter, ils ont joué, depuis quatre ans, ils continuent encore de jouer au fou avec cette question de défense navale.

La vérité c'est que leur seule préoccupation est une préoccupation de partisans politiques; ils n'osent affronter l'électorat, compromis comme ils le sont par les fourberies électorales exécutées en 1911.

Le paravent politique de l'urgence derrière lequel ils espéraient se couvrir, est aujourd'hui par terre; ils sont pris en flagrant délit d'imposture, cherchant à faire embarquer les canadiens à leur insu dans la galère de l'utopie impérialiste: la centralisation.

M. R. L. Borden a lui-même laissé sortir le chat de la poche; les libéraux ont saisi le matou par la peau du cou et n'entendent pas le lâcher désormais.

Et plus longue se fera la discussion, plus grande sera la chance des libéraux d'éveiller la conscience de l'électorat sur le péril national que fait courir au Canada la politique fallacieuse des tories.

Si la question de la marine est aujourd'hui une question politique qui divise irrémédiablement les deux partis au Canada, la responsabilité en retombe exclusivement sur les tories et les bleus.

Il n'est pas au pouvoir de M. R. L. Borden de faire cesser cet état de choses, dont nul ne peut contester les dangers pour notre pays.

Si, fort de sa majorité parlementaire, il tente un coup de force pour imposer aujourd'hui sa désastreuse politique de contribution, il ne fera que compromettre plus irrémédiablement la situation.

En admettant que le gouvernement tory réussisse à faire triompher sa politique de centralisation impériale, il n'est pas besoin d'être fils de prophète pour prédire qu'il aura semé au Canada des germes de perturbations nationales dont notre pays, dont l'empire lui-même ressentiront pour longtemps les convulsions.

Le pays commence à être las des palinodies tories sur la question de défense navale.

Ce que demandent les libéraux et ce qu'ils obtiendront, quoiqu'en fasse M. R. L. Borden, c'est que le pays soit appelé à se prononcer pour régler définitivement cet imbroglio.

Le pays est désormais en présence de deux alternatives bien définies et qui ne prêtent à aucune ambiguïté.

Entre la solution tory qui constitue une orientation nouvelle, un retour de cinquante ans en arrière, vers la centralisation et la solution libérale qui prévoit la création d'une marine canadienne pour la défense du Canada, et le cas échéant, pour la défense de l'Empire, le peuple canadien est à même de se prononcer maintenant en toute connaissance de cause.

Le seul obstacle à cette consultation populaire, qui de toute évidence s'impose comme le remède unique, c'est la peur des tories devant l'opinion publique.

Ils n'osent affronter leurs juges, ne sachant comment ils pourraient déceimment expliquer leurs palinodies ou leurs trahisons.

CABRIOLES

Le Courrier termine par le paragraphe suivant, un article en réponse à ceux parus dans notre journal pour signaler sa volte-face sur la question de l'élection aux charges de premier magistrat des municipalités catholiques.

"Ajoutons pour terminer que le confrère, comme d'habitude, ment quand il insinue que nous ayons fait la lutte à M. Payan uniquement parce qu'il était protestant. Les faits sont encore assez récents pour nous dispenser d'insister."

Evidemment le confrère veut rire de ses lecteurs. Jamais nous n'avons prétendu ni même insinué que Le Courrier faisait la lutte à M. Payan uniquement parce qu'il était protestant.

Nous avons toujours été d'opinion comme nous le sommes encore que la lutte faite par le Courrier contre M. Payan l'avait été parce que M. Payan était un libéral.

Et si aujourd'hui M. Taché croit devoir signaler avec des éclats de fanfare l'élection d'un protestant à la charge de maire du village catholique de Saint-Hilaire ce n'est évidemment pas parce qu'il est protestant mais bien parce qu'il est bleu.

En matière de politique municipale, provinciale ou fédérale le motif de la partisanerie a toujours été comme il sera toujours l'unique mobile des saints hommes dont le directeur du Courrier est le prototype.

Sa reculade sur la question des écoles du Keewatin, sa volte face sur celle de la marine, sa pirouette sur la question des maires protestants ne sont que des aspects divers de la caracolade d'un de ces purs d'être les purs qui ne connaissent la ligne droite que pour marcher en zigzagant.

M. Taché parle de faits assez récents pour le dispenser d'insister.

Non, il n'est pas besoin d'insister, cher confrère.

Le public de Saint-Hyacinthe vous connaît assez pour savoir que ce n'est pas toujours la sainte religion qui vous fait agir dans les affaires publiques.

Mais il nous est permis à nous, malheureux impies, de signaler les cabrioles désordonnées que vous faites exécuter en ces derniers temps à vos principes naguère si rigides, cabrioles qui doivent affoler l'âme des dévots qui avaient reposé leur confiance en vous lorsque vous ne faisiez que désirer le foin de la crèche.

La liberté ou l'esclavage par le tribut

Le parti libéral lutte héroïquement à Ottawa pour les droits du peuple canadien

Ottawa, le 8 mars 1913.

Une lutte acharnée a fait suite à la discussion sur la proposition navale de M. Borden. Les deux partis sont aux prises. Ce conflit était inévitable: il était même à prévoir dès le commencement du débat. La situation est maintenant tout à fait claire: Le Gouvernement présente un projet de loi pour

voquant à une contribution de \$35,000,000, et le Premier Ministre, en appuyant cette proposition fait nettement entendre par ses discours que cette contribution n'est que la première d'une série; qu'elle institue, en somme, une politique permanente de tribut naval à l'Empire, c'est-à-dire qu'elle fait reculer l'aiguille de plus de quarante ans sur le cadran du progrès et qu'elle introduit un principe entièrement nouveau dans la politique canadienne. Le Gouvernement, qui ne dispose d'aucun mandat du peuple à cet effet, et qui n'a nullement l'intention de demander ce mandat au peuple, est décidé à employer tous les moyens possibles pour imposer cette mesure au Parlement.

L'Opposition est toute prête à adop-

ter une mesure raisonnable à l'effet de renforcer immédiatement et efficacement les forces navales de l'Empire, mais elle se refuse à sanctionner, sans que le peuple soit consulté, une proposition qui modifie virtuellement le cours constitutionnel du Canada.

Voici les points sur lesquels roule le débat:

Proposition de M. Borden:—

"Qu'il soit tiré du Fonds de Revenu Consolidé du Canada une somme n'excédant pas \$35,000,000 et que cette somme soit versée à l'Angleterre dans le but d'augmenter immédiatement les forces navales de l'Empire. Il est stipulé en outre dans le projet de loi, que cet argent sera dépensé sur trois Dreadnoughts, qui seront remis à la Grande-Bretagne pour servir dans la marine impériale."

Proposition de Sir Wilfrid Laurier:—

"Qu'il soit tiré du Fonds de Revenu Consolidé du Canada une somme n'excédant pas \$35,000,000 et que cette somme soit affectée à l'organisation rapide d'un service naval canadien, collaborant avec la marine impériale et en rapports intimes avec elle."

La question est nettement posée. D'une part la vieille doctrine Tory de tribut colonial et de subordination à l'Empire; d'autre part, la doctrine libérale d'unité impériale et d'autonomie coloniale; l'établissement d'une flotte qui répondra aux demandes de l'Amirauté Britannique en gardant les eaux canadiennes, tout en restant en rapports intimes avec la marine impériale et prête au moindre signe de danger, à accourir à l'aide de la marine impériale, sur les ordres du Gouvernement canadien.

Telle est la question que Sir Wilfrid Laurier et ses partisans veulent soumettre au peuple canadien. Telle est la question que le parti Tory, guidé par M. Borden refuse de soumettre au peuple canadien. C'est sur elle que l'Opposition risque tout son avenir: c'est pour elle qu'elle s'est jetée une fois de plus dans ce conflit vieux d'un siècle, entre les forces du libéralisme, combattant pour la liberté du peuple, et les puissances du Toryisme, déterminées à museler le peuple et à établir le gouvernement autocrate.

Grâce à la lutte bien organisée que font actuellement les rangs libéraux au Parlement, la question sera éventuellement transférée aux bureaux de votes et le peuple décidera. Quand cette heure viendra, quelle que soit la décision du peuple, l'histoire dira qu'en cette occasion le parti libéral n'a pas failli à sa tâche traditionnelle, qui est d'assurer à un peuple libre la liberté de choisir sa voie quand il est question d'un grand changement constitutionnel. Mais quels que soient les résultats du scrutin, le libéralisme triomphera tôt ou tard, car le libéralisme qui combat pour le peuple libre, sous un gouvernement constitutionnel, ne peut succomber.

C'EST L'HON M. ROGERS QUI A COMMENCÉ LA BATAILLE

Précipité par les méthodes autocrates de l'hon. Robert Rogers collaborateur de Sir Redmond Roblin dans les scandales de l'élection de Macdonald, l'appel aux armes s'est fait avec une soudaineté dramatique. Le lundi soir il y avait eu, sur le coût approximatif de la construction de navires au Canada, un long débat occasionné par les chiffres absurdes de M. Borden, chiffres dont la fausseté a été démontrée à la maintes reprises. Soudain, M. Rogers qui avait été absent de la Chambre une bonne partie de la soirée, essaya de baillonner l'opposition en prétendant que les libéraux s'écartaient du sujet, bien que M. Borden lui-même et d'autres Ministres eussent pris une part très active à la discussion. Le vice président Blondin appuya les prétentions de M. Rogers un vif débat s'ensuivit qui dura jusqu'à deux heures

du matin, puis Sir Wilfrid Laurier proposa l'ajournement de la Chambre. Le premier Ministre croyant, ainsi que ses partisans, que l'Opposition était désarmée, et s'imaginait qu'il pourrait facilement la réduire, refusa d'ajourner.

LES TORIES SONT SURPRIS ET BIEN ENNUYÉS

Mais le réveil du Gouvernement devait être brusque et pénible. Sans paraître aucunement fatigué par cette longue session, Sir Wilfrid Laurier rappela sommairement, en un bref exposé, les questions en litige. Le bon sens exigeait, déclara-t-il, qu'avant de voter une somme aussi formidable, le Parlement et le peuple sachent pour quoi elle serait dépensée et quel serait le coût des navires construits. M. Borden avait fait clairement entendre que cette contribution devait être suivie par d'autres, à intervalles périodiques. L'Opposition s'était déclarée en faveur d'un crédit de \$35,000,000, il est vrai, mais n'y avait-il pas un meilleur moyen de dépenser cet argent que de le donner comme contribution? L'Australie augmentait les forces navales efficaces de l'Empire en construisant sa propre flotte. "Nous sommes tout aussi prêts que nos adversaires à participer à la défense navale de l'Empire mais nous ne voulons pas de leur méthode... jugeant la question au point de vue du vrai patriotisme, nous sommes en faveur d'une flotte canadienne" Ne vaudrait-il pas mieux que cet argent fût dépensé pour la défense du littoral canadien, sur des navires qui formeraient une première ligne de défense dans le cas d'une attaque possible? La Colombie Britannique verrait surtout la justesse de cet argument si, par exemple, le traité entre la Grande-Bretagne et le Japon étant abrogé, la côte du Pacifique et trouvait sans défenses et sans protection comme à l'heure actuelle.

"Voilà, conclut Sir Wilfrid," quelques-unes des raisons qui, de même qu'en 1909, nous obligent à appuyer la politique pourvoyant à la création d'escadres canadiennes, au Canada, devant servir à défendre nos propres rivages, et à protéger notre commerce et à nous permettre de jouer un rôle dans le conflit si jamais une urgence impériale venait à naître."

C'est pourquoi Sir Wilfrid proposa en amendement que les \$35,000,000 en question seraient affectés à la prompt organisation d'un rapport intime avec elle."

FORCE CONTRE PRESSION

Cet amendement fut une surprise des plus grandes pour les forces du Gouvernement. Il ouvrait toutes grandes les portes au débat sur toute la question de la politique navale du Canada, le prix qu'elle devait coûter, ses résultats probables. Il fournissait à l'Opposition les moyens de rester ferme devant M. Borden qui aurait voulu faire accepter sa proposition en toute hâte.

Et la bataille s'engagea. Le Gouvernement aurait bien voulu baillonner l'Opposition mais il fut impuissant. La discussion dure depuis lors; elle s'est poursuivie nuit et jour elle dure encore à l'heure actuelle. Seuls les députés libéraux y prennent part: le Gouvernement écoute, inerte; sa seule préoccupation est de garder autour de lui un nombre de membres suffisant pour s'assurer un quorum et éviter la possibilité d'être surpris par un vote. Et la lutte continuera ainsi jusqu'à la fin de la semaine, alors que la Chambre sera forcée de s'ajourner pour le repos dominical. La bataille reprendra la semaine prochaine, suivant les plans de l'Opposition, et la semaine d'ensuite jusqu'à ce que le Gouvernement soit forcé de reconnaître la justice des demandes qui lui sont faites, soit par

(Suite à la 6ème page.)

Ruse de Guerre

Le 6 décembre, à trois heures quarante, comte Herr Capellmeister Franz Blume levait sa baguette au-dessus de l'orchestre des Grand Concert Symphoniques de Paris, on vit s'avancer sur l'estrade une petite vieille femme en noir, qu'on prit d'abord pour une ouvreuse. Déjà ce public d'habitues ardents et méticuleux murmurait contre une administration qui autorisait un tel manque aux traditions, lorsque l'inconnue leva le bras qu'elle tenait caché sous son châle. Une double flamme courte, un double renoncement, puis le chef d'orchestre s'éroula le front en avant et glissa sur le côté droit. Sa tête porta contre les cordes d'une harpe et quelques vibrations accompagnèrent sa chute sanglante.

Dans la rumeur tonnante des marées d'équinoxe à l'assaut des falaises, les auditeurs déferlaient contre la scène et leur piétinement continu, leurs clameurs, leurs interrogations affolées se mêlaient en une symphonie furieuse. La femme avait été abattue à coups d'instrument par les musiciens. Elle gémissait à peine, sous un amas de bois de violons et de flûtes cassés, lorsque les gardes de service et les agents accourus réussirent enfin à contenir la foule et à dégager, à la fois, la victime et l'assassin.

La mort de Franz Blume avait dû être foudroyante. Quant à la femme, elle vivait encore et malgré son obstination à désirer la tombe, il se rencontra un médecin pour la conserver aux assises.

Le public musical des Grands Concerts, grossi de tous les curieux du monde, se retrouva trois mois plus tard, à l'audience, aussi ignorant, ce jour-là, des motifs qui avaient armé cette femme, que le 6 décembre, à trois heures trente-neuf. Pour la première fois, on connut les traits de la vieille. Elle avait peut-être été jolie. Ses yeux demeuraient limpides et doux. Sa contenance était modeste. Son teint n'avait pas ce ton gris jaunâtre habituel aux vieillards. Au contraire. Son visage semblait baigné d'une blancheur immatérielle comme si, déjà détachée de la vie, elle n'attendait plus rien, ni de la pitié, ni de la justice des hommes.

L'interrogatoire bref apprit qu'Eugénie Viel était née en 1849 dans un petit bourg du pays messin. En 1867 elle épousait Francis Schaffer, forestier des Vosges. Son mari était tué aux avant-postes à Amanvillers. Elle avait opté pour la France et avait subsisté d'un petit commerce de fruitière à Montrouge. Quarante ans de probité commerciale et sa pauvreté répondaient pour elle. Sa réputation de femme était exemplaire.

Cependant un réquisitoire impitoyable demanda—sinon la tête, vu son âge—mais une détention perpétuelle. L'art n'a pas de frontières. La victime était un de ces grands artistes qui appartiennent à l'univers; son génie lui permettait de planer au-dessus des conflits internationaux. Excuser un pareil meurtre serait un geste de barbarie.

On applaudit. La pensée du grand chef d'orchestre disparu entraîna tous les cerveaux.

Alors M. Viel, l'avocat, se leva. Il dit:

—Cette femme est la sœur de mon père. Je sais pourquoi elle a tué. J'ai entendu jadis les paroles criminelles de Franz Blume. J'ai eu le tort de ne pas prévoir une vengeance que je veux expliquer et que je veux justifier. . . .

—Maitre, interrompit le président. —Je m'excuse, monsieur le président. Mais les faits justifieront à leur tour mon expression. . . . J'étais, par un soir semblable à celui-ci, il y a quarante-trois ans, un enfant de quatre ans, assis près du berceau de mon petit cousin Jean, plus jeune de dix mois, dans la maison du forestier Schaffer, mon oncle. Ma mère morte, mon père et mon frère partis à la guerre, la femme qui est devant vous m'avait recueilli. Déjà, les désastres s'étaient abattus sur la patrie. Nous avions entendu, à trois kilomètres de la mesure, sur la grand'route, le bruit de nos armées en retraite, et puis le pas de parade et le roulement des canons du

vainqueur. Nous n'avions pas eu à souffrir. Tante Eugénie avait des provisions, la maison se trouvait loin des arrêts d'étapes et nous étions restés en pays envahi. Je ne sais quelle espérance chimérique en un retour offensif de nos troupes tenait la veuve de Schaffer enchaînée au seuil conjugal.

Depuis quelques jours, l'enfant était grognon et triste et refusait de jouer avec moi. Ce soir-là, brusquement, une toux rauque le secoua. Tante Eugénie qui préparait la bouillie de pommes de terre, accourut, le considéra, atterrée, et m'ordonna:

—Paul, monte au grenier. Je t'apporterai à manger. Mais Jean est très enrhumé. Je ne voudrais pas te voir "gagner" son mal.

J'obéis, mais comme j'avais peur, seul dans l'obscurité, je revins m'asseoir sur la première marche de l'escalier qui descendait vers la cuisine. La pauvre mère était si affolée qu'elle ne pris pas garde à moi. Elle essaya de faire boire le petit, puis elle lui mit ses doigts dans la bouche. Il s'assoupit, se réveillant parfois pour tousser. Elle était tombée à genoux et priait en pleurant. . . .

A ce moment de grands coups de pied ébranlèrent la porte. Avant que ma tante se fût levée pour ouvrir, la serrure céda, et je vis entrer un gros homme avec des favoris roux et un grand brun sec, avec des lunettes. La neige recouvrait leur casquette galonnée et brillait aux glands d'or des écharpes. Des soldats les suivaient. Le gros cria. Les crosses des fusils frappèrent le pavé. L'enfant pleurait.

—Je me suis égaré dans ces sentiers. Nous sommes du 30e d'infanterie de Sa Majesté. Nous ne connaissons pas les Vosges comme les Bavarois, et si nous ne rejoignons pas le corps à l'aube, cela ira mal. Nous comptons sur vous, la belle, pour nous ramener à la grand'route vers Epinal.

Elle regarda l'homme gros et puis le grand sec d'un air égaré.

—Mais je suis Française!

Alors l'autre s'emporta, —Ne faisons pas de sentiment. Il ne s'agit pas de trahison, mais d'un service. Ne faites pas la fière, sinon.

Ma tante se retourna vers la toux de Jean qui reprenait: Le Prussien changeait de ton:

—Ce serait vite fait! Il faut une heure de repos à mes hommes. Vous monterez à cheval avec un lieutenant qui est là dehors. Il est intelligent; vous lui montrerez la route. Puis vous reviendrez ici. On ne vous fera pas de mal et c'est le lieutenant qui nous guidera. Vos scrupules sont idiots. Nous ne sommes pas des barbares!

Il frisait ses favoris.

Elle ne répondit que ceci: —Mon enfant va mourir. Je ne bougerai pas d'ici. Vous pouvez me tuer.

Le gros officier eut un geste de menace et leva le poing; mais le grand sec l'apaisa:

—Madame, vos sentiments sont respectables. Je les approuve comme père de famille et comme médecin.

—Vous êtes médecin?

—Oui, madame. Votre enfant à le croup; j'ai là ma trousse et vais essayer de le soulager. . . . à une condition: vous allez suivre notre lieutenant et lui indiquer la route.

Elle hésitait, tremblante, hagarde, avec des yeux de biche à l'hallali.

—Il faut, madame. . . .

—Soit. Vous me répondez de mon enfant. Vous ne voudriez pas tromper une mère. Sur votre tête, monsieur. . . .

Elle sortit.

Le gros homme se frappa la cuisse. —Herr Franz Blume, vous êtes un grand diplomate. Vous avez de l'avenir!

L'autre sourit avantageusement, et, comme les soldats venaient de découvrir quelques bouteilles dans la cave, je n'entendis plus rien que le bruit des bottes, des sabres et des verres. Je pleurai en songeant que cet Allemand avait menti et qu'il s'était moqué de ma tante. Car je comprenais les plaisanteries des soldats, et ils riaient, disant qu'ils ne voudraient pas être soignés par le médecin Blume, de l'université de la Ruse. . . .

Tante Eugénie revint. Un cri de bête, des injures; des rires. . . . tout cela à travers un demi-sommeil d'enfant accablé de peur et de fatigue. . . . Nous avons enterré Jean, au matin,

sous un chêne. Je revois la place. Je me souvenais du nom du faux médecin. Quand les journaux ont publié le portrait de Franz Blume, j'ai reconnu le menteur. . . . Par quel hasard, Eugénie Schaffer l'a-t-elle reconnue elle aussi, a-t-elle appris qu'il avait servi au 30e de ligne de l'armée prussienne en 1870? Je ne sais. Elle a fait justice. . . .

Permettez-moi, monsieur le président de faire passer au jury ces divers documents. . . .

L'avocat général voulut répliquer au nom de l'art, mais le jury se composait de braves gens qui n'avaient cure de tant de subtilités et pour lesquels la pitié et la vérité passaient avant le génie. . . .

Ils acquittèrent. . . .

COMMENT OBTENIR UNE BONNE DIGESTION

L'estomac doit être tonifié et renforcé par le sang

La victime de l'indigestion qui désire faire un bon repas et qui sera malade si elle en fait un, trouve une piètre consolation à choisir un régime. Comme question de fait vous ne pouvez obtenir de soulagement en vous mettant à la diète. L'estomac doit être renforcé jusqu'à ce qu'il puisse manger une bonne nourriture fortifiante. Le seul moyen de renforcer l'estomac c'est d'enrichir le sang et de tonifier ainsi les nerfs, de renforcer l'estomac—de le renforcer de sorte qu'il puisse convenablement digérer tout genre de nourriture—c'est de faire un emploi judicieux des Pilules Roses du Dr Williams. La seule mission de ces pilules est de faire du sang riche et rouge, qui atteint toute partie et tout organe du corps, donnant une santé et une activité nouvelles. Le cas suivant démontre la valeur des Pilules Roses du Dr Williams contre l'indigestion.

Mlle Lottie Carr, de Lequille, N.E., dit: "Durant plusieurs années j'ai grandement souffert d'indigestion chronique. A certains moments j'avais du dégoût pour la nourriture, et, quelle que fut ma faim, je trouvais que, même en mangeant légèrement, je souffrais beaucoup et avais même des nausées. J'essayai nombre de soi-disant remèdes, mais je n'obtins qu'un soulagement temporaire et naturellement ma santé et ma force déclinaient, et j'étais grandement découragée. Dans cet état lamentable l'on me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je doutais qu'elles me guériraient après l'échec de tant d'autres remèdes, mais comme j'étais en quête de santé et que les Pilules étaient grandement recommandées, je décidai de les essayer. Je suis maintenant heureuse d'en avoir agi ainsi, car après avoir pris des Pilules Roses du Dr Williams pendant cinq ou six semaines, toute trace de ma maladie avait disparu, et j'avais le bonheur de jouir encore d'une excellente santé. D'après mon expérience je crois qu'il n'existe pas de cas d'indigestion que les Pilules Roses du Dr Williams ne puissent guérir, après un essai judicieux."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Amateurs de Volailles

Je viens de recevoir 50 sacs de "Scratching Feed," mélange de grains pour faire travailler les poules contenant toutes sortes de grains, cassés etc et afin d'introduire ma fameuse poudre Poultry Specific, faisant pondre les poules malgré elles je donnerai GRATIS une boîte échantillon, PRIX REGULIER 25 CTS avec chaque sac de 100 lb, de ce grain, pour le prix ridicule de \$1.00 par sac. C'est indispensable pour quiconque garde des volailles. Et c'est moins CHER que vaut le mélange à gratter seul. Nous le livrerons en ville jeudi de chaque semaine. Si votre ordre est donné avant cette date Phone 364-78. N'oubliez pas le prix \$1.00 par sac avec boîte de poudre valant 25 cts AU DETAIL, \$1.00 en valeur intrinsèque.

FERME AVICOLE YAMASKA Arthur S. Comeau Prop. Ville

Avis Public

Jeudi, le 20 mars 1913, à onze heures avant midi; sur les lieux, en la Cité de St. Hyacinthe, seront vendus en bloc, par encan public, l'ancien hôtel Yamaska, au coin des rues Girouard et Laframboise, et son ameublement.

Pour les conditions s'adresser aux notaires soussignés.

BOISSEAU & BOISSEAU, Notaires.

AVIS

M. Joseph Surprenant a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis ainsi qu'au public en général, qu'il a ouvert, coin des rues Ste Marie et Girouard, une cour à charbon. Son bureau sera installé à la même place que celui de M. Isidore Laporte, commerçant de bois.

Toute commande recevra une prompt attention.

Téléphone Bell, 201.

AVIS

M. Antonio Dutilly

a le plaisir d'annoncer au public de Saint Hyacinthe qu'il vient de faire l'acquisition de l'établissement Cadorette, Mongeau et Leary, maîtres charretiers et entrepreneurs de pompes funèbres, et qu'il est aujourd'hui en mesure de donner un service de charretier et de pompes funèbres de première classe.

Etablissement au No. 24 RUE LAFRAMBOISE Téléphone No. 310



FEMMES QUI SOUFFREZ!

CONSEILS GRATUITS

Voulez-vous oublier vos misères? De nouveau, voulez-vous connaître les joies d'une bonne santé? Consultez SANS TARDER LA SOCIÉTÉ BIENFAISANTE ET MUTUELLE DES FEMMES 604-606 rue ST-VALIER, QUEBEC, CANADA

VINS! VINS!

Tous mes vins sont fabriqués avec des raisins d'importation européenne.

Ces raisins donnent aux vins un arôme qu'on ne retrouve pas dans ceux faits avec le raisin du pays.

Ne pas oublier que le bon vin est recommandé pour combattre l'alcoolisme; buvez-en à vos repas et assurez votre santé et votre bien-être.

Je vends mes vins à très bas prix et par quantité non moindre que DEUX GALLONS.

H. BARDET

339A RUE GIROUARD, — SAINT-HYACINTHE Commandes reçues par maille pour livraison à domicile.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

FONDÉE EN 1909

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1912

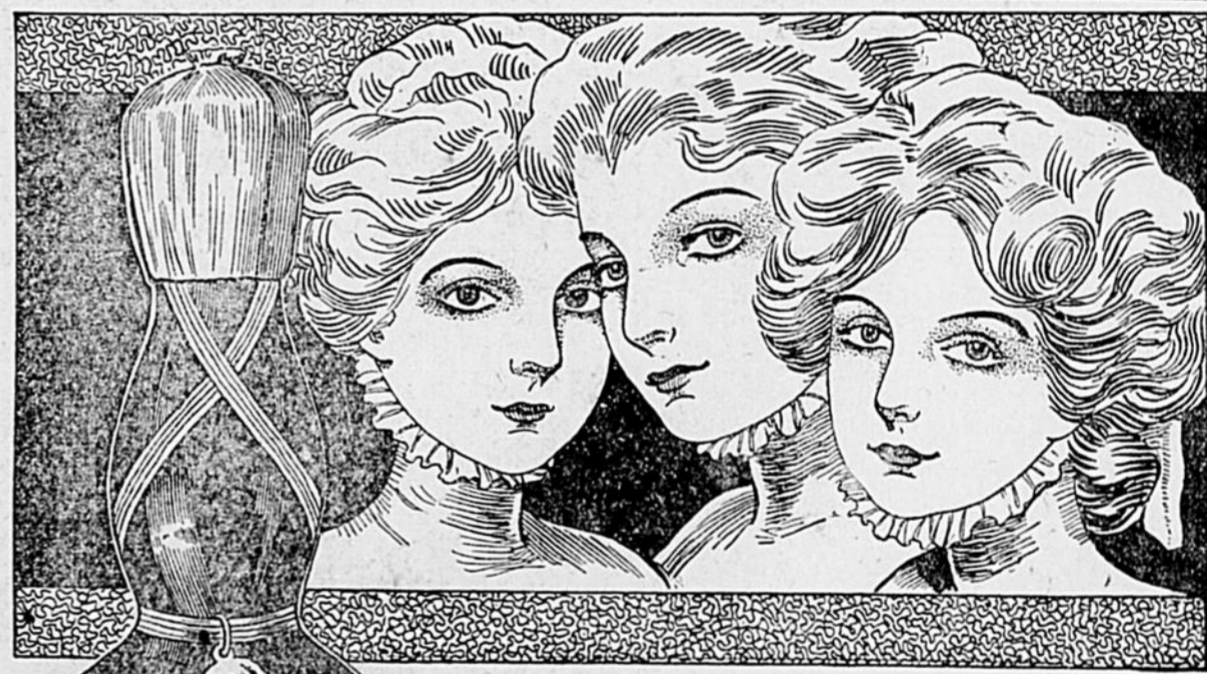
Année	1909.	1910.	1911.	1912
Sections, - - -	45	149	224	294
Sociétaires, - - -	1,880	8,540	14,228	19,326
Pensions, - - -	5,295	19,269	30,910	39,211
Actif, - - -	\$16,461.94	\$76,217.94	\$170,670.80	\$284,355.82

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, Gérant-Général.

BUREAU-CHEF: - 85 rue Dalhousie - - QUEBEC

Agent à St-Hyacinthe: M. HECTOR MONETTE



Le Teint est le Baromètre de la Santé.

Un teint de lis et de rose indique le parfait équilibre de toutes les fonctions de l'organisme. Un visage pâle, des yeux cernés de bleu, des traits étirés, une grande nervosité, des palpitations de cœur, de l'essoufflement à la moindre fatigue indiquent la pauvreté du sang, un état anémique qui réclame impérieusement le recours à un tonique-reconstituant énergique.

Le Vin St. Michel

qui a rendu la santé à des milliers de femmes et de jeunes filles, enrichira votre sang appauvri, en éliminera les impuretés, et vous rendra, avec la santé, cette fraîcheur du teint qui est le plus précieux apanage de la femme.

Le Vin St. Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St-Paul, Montréal. EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS. (Agents pour les Etats-Unis.)

UN AGENT DE CIRCULATION DE VILLE

D'un des principaux quotidiens de Montréal, recommande les GIN PILLS (Pilules de Genève)



ABLE et souffrant de la maladie des reins depuis de longues années — deux boîtes de GIN PILLS — et tout est parti. Voilà ce qui est arrivé à M. Eugène Quesnel, agent en chef de la circulation de "La Patrie", de Montréal. Il s'exprime dans les termes suivants :
Montréal, 3 mai, 1912.
"Je souffrais depuis plus de cinq longues années de maladie des reins. J'avais aussi le rhumatisme dans tous mes os et muscles, je ne pouvais pas dormir la nuit, et parfois, je pouvais à peine travailler. J'avais été soigné par quelques-uns de nos meilleurs médecins, mais sans en recevoir de soulagement, et je perdais plus de quinze livres. Un jour, je rencontrai un de nos hôteliers les plus en vue, qui avait été guéri par vos fameuses GIN PILLS, et il me conseilla de les essayer. J'en achetai donc deux boîtes chez mon pharmacien, et avant d'en avoir fini une, je constatai un grand changement. Avant d'avoir achevé la deuxième, j'étais complètement guéri."
EUGÈNE QUESNEL
Les GIN PILLS obtiennent une réputation mondiale, en même temps qu'elles ont raison des cas les plus opiniâtres de rhumatisme et de toutes sortes d'affections rénales.
50c. la boîte, 6 pour \$2.50. Échantillon gratuit si vous écrivez à National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto. 1497

Leur devoir

M. A. K. McLean, de Halifax, un autre McLean, a fustigé, l'autre jour aux Communes les Pelletier, les Nantels, les Blondin et autres du même calibre au cours du débat sur la question de la marine.

Ce que M. Pelletier et Nantel devraient faire aujourd'hui, disait-il, serait de démissionner et de se présenter de nouveau devant leurs électeurs sur cette question navale de façon à savoir ce que ceux-ci en pensent.

Mais M. McLean se trompe d'adresse s'il pense que ce sont des "résigneux" qui ont le sentiment de la bravoure et de la dignité!

Qu'il demande à ce sujet l'opinion de M. Monk, naturellement quand celui-ci sera remis de sa longue maladie!

Bientôt

La semaine dernière, M. Rowell, le brillant chef libéral d'Ontario à la Législature, assistait à une réunion, à Toronto, de la Motor League. Il fut appelé à répondre à la santé de la Législature;

"Si, dit-il, vous désirez que je réponde à cette santé avec autorité vous m'appellez deux ans trop tôt!"

En effet, c'est dans l'automne de 1911 qu'eurent lieu les élections provinciales d'Ontario, et ce n'est probablement pas avant deux ans qu'il y aura un renouvellement du parlement, alors que les derniers jours du régime tory dans Ontario seront comptés.

Faits Divers.

Au rapport des agences télégraphiques internationales, S. E. le cardinal Respighi, Vicaire général du Saint-Père, à Rome, serait à la dernière extrémité. Par contre, la santé du Pape lui-même, qu'on avait prétendu être chancelante, depuis quelques jours, serait aussi rassurante que jamais.

Au Mexique, le gouvernement Huerta gagne peu à peu du terrain, dans la pacification des divers mouvements insurrectionnels. Les troupes fédérées viennent de prendre aux rebelles du Coahuila la ville de Monclova, dont les Carranzistes ont été chassés.

Grâce au concours du Président Wilson, du Secrétaire d'Etat Bryan et du Speaker Clark, qui sont des tempérants absolus, on prévoit qu'un régime de prohibition complète va fleurir, à la Maison Blanche, à Washington.

Mutations de propriétés

Vente de George Côté à Auguste Brodeur des lots Nos 166-7 de la Cité de Saint-Hyacinthe pour \$3000.

Vente de M. L. Arthémise Saint Germain à Adélaïde Bonin du lot No 946 de la paroisse de Saint-Hyacinthe pour \$300.

Vente d'Adélaïde Bonin à Joseph Chabot du lot No 946 de la paroisse de Saint-Hyacinthe pour \$300.

Vente d'Osias Blanchette à Arthur Chabot du lot No 351 de la paroisse de La Présentation pour \$9,000.

Vente de Oscar Demers à Alphonse Letieq du lot No 638 de la Cité de Saint-Hyacinthe pour \$2175.

Vente de Dme Délima Benoit à Napoléon Benoit du lot No 405 de la paroisse de Saint-Hyacinthe pour \$2000.

Vente de J. B. Larose es. qualité à Joseph Girard du lot No 49 de la paroisse de Saint-Damase pour \$1360.

Vente de Richard Monast à Charles Messier des lots 52-3 et d'une partie du lot No 54 de la paroisse de Saint-Damase pour \$3500.

Vente de Emile Boulay à Joseph Girard du lot No 51 de la paroisse de Saint-Damase pour \$2600.

Vente de Gédéon Beauré à Napoléon Barbeau du lot No 20 de la Cité pour \$300.

Vente d'Adélaïde Fournier à Honoré Robert du lot No 622 de la Cité de Saint-Hyacinthe pour \$10,000

Avec 20,000 hommes de troupes, Enver Bey prend position à San Stefano, pour s'y efforcer d'arrêter la marche appréhendée des armées alliées de Tchataldja contre Constantinople.

Les chefs de trains (conducteurs) du "Nord Canadien," dans l'Ouest, réclament l'arbitrage, d'après la loi Lemieux, en faveur de leur revendication de la journée de huit heures, avec salaire plus élevé.

Avis Public.

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt février 1913, constituant en corporation M.M. Téléphore Damien Bouchard et Edgar Marie Vallée, journalistes, Albert Pagé typographe, Hervé Brault, menuisier, et Joseph Bissonnette, employé civil, de Saint-Hyacinthe, dans les buts suivants :

Acheter, louer, hypothéquer tous terrains, bâtisses pour construire et exploiter tous théâtres, salles de concerts, de cinématographe ou de représentations quelconques ;

Acheter, hypothéquer, prendre à bail, donner à louer et exploiter tous théâtres toutes salles de concert, de cinématographe ou de représentations quelconques ;

Payer en argent ou en actions acquittées de la compagnie tous terrains, immeubles ou autres propriétés mobilières ou immobilières acquis par la compagnie ou tout travail fait ou services rendus à la compagnie ;

Acheter, louer et exploiter tous parcs ou places d'amusements, ronds de courses, et construire, louer, exploiter tous systèmes de véhicules de récréations ;

Exploiter dans les bâtisses de la compagnie toutes salles de clubs ou d'amusements quelconques ;

Construire tous immeubles de rapport et les louer, les vendre, ou autrement en disposer ;

Vendre des rafraîchissements, cigares, bonbons, articles de fumeurs, objets de fantaisie dans les bâtisses détenues par la compagnie comme propriétaire ou en vertu de tout autre titre ;

Faire tout objet et exercer tout commerce en rapport avec l'exercice des pouvoirs ci dessus, sous le nom de "La Compagnie de Théâtre de Saint-Hyacinthe", avec un capital de vingt mille piastres (\$20,000.00) divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Saint-Hyacinthe. Daté au bureau du secrétaire de la province, ce vingtième jour de février 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.

COUR SUPERIEURE
No 246.

La Banque de St-Hyacinthe,
En liquidation
et
L. F. Philie,
Liquidateur

AVIS est par les présentes donné, à toutes fins que de droit, que, conformément à un jugement rendu le 5 mars 1913, par l'Honorable Juge Paul G. Martineau, le soussigné paiera, le 22 mars prochain, à tous les créanciers et déposants de la Banque de St-Hyacinthe dont la réclamation a été reconnue, un quatrième et dernier dividende de douze cents et un dixième comprenant la distribution de la balance de tout l'actif et le paiement de la balance en capital de toutes les créances et de tous les dépôts dus par la Banque et deux un dixième pour cent pour les intérêts accrus sur les réclamations.

Toutes contestations de ce dividende devra être produite par écrit entre les mains du soussigné, avant la date fixée pour son paiement, suivant l'article 86 de la Loi des Liquidations.

St-Hyacinthe, 7 mars 1913.

L. F. PHILIE,
Liquidateur.

Excursions de Paques

Des billets d'excursion aller et retour seront vendus entre toutes les stations du Grand Trunk en Canada et Island Pond, Vt., Rouses Point, N. Y., Niagara Falls, Suspension Bridge et les stations intermédiaires.

Date du départ, 20, 21, 22, 23 et 24 mars.

Limite de retour, mercredi le 26 mars 1913.

TAUX REDUITS POUR LA COTE DU PACIFIQUE

15 mars au 15 avril inclusivement.
Taux d'un billet simple de deuxième classe de colon, de Montréal via Chicago à Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C. A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash., Portland, Oregon.....\$52.70

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico City, Mex.....\$54.00

Taux réduits pour plusieurs autres endroits.

Wagons-lits "Tourist" quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 p.m.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. Hyacinthe

COUR SUPERIEURE

Dans l'affaire de Ernest Archambault, de St-Judes, Cédant

AVIS est par le présent donné, qu'en vertu d'une ordonnance à cet effet, il y aura le 25 mars 1913, à 10 heures de l'avant-midi, au greffe de la Cour Supérieure, au Palais de Justice, en la Cité de Saint-Hyacinthe, une assemblée des créanciers du cédant pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs en cette affaire.

ROY & BEAUREGARD,
P.C.S.
St-Hyacinthe, 12 mars 1913.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA DE FLETCHER

Eczéma Guérissable--On le prouve maintenant pour 25 cents

D'ordinaire il est très coûteux de consulter un spécialiste pour une maladie quelconque, mais pour 25c par offre spéciale, nous pouvons maintenant donner à tous ceux qui souffrent d'eczéma ou de toute autre maladie de la peau un soulagement immédiat avec l'espérance d'une guérison hâtive.

Une bouteille d'essai d'une grandeur spéciale d'huile de Wintergreen, Thymol, de Glycerine, etc., composés dans les laboratoires de la Compagnie

D.D.D. peut être acquise pour 25 cts à notre magasin. Cette seule bouteille vous convaincra, nous le savons et nous en répondons.

Dix années de succès de la Prescription D.D.D. nous ont convaincus et nous espérons que vous accepterez cette offre spéciale afin que bientôt, vous aussi, vous soyez convaincu de l'efficacité de ce remède.

PHARMACIE VIGER,
St-Hyacinthe.

AVIS

Le Gouvernement de Québec a décidé de faire les offres suivantes à ceux qui doivent des rentes seigneuriales :

10.—Une remise d'un tiers sur les arrrages de rentes pour ceux qui paieront ces arrrages sans racheter le capital ;

20.—Une remise des deux tiers sur les arrrages pour ceux qui paieront en même temps et les arrrage et le capital.

Les intéressés auront jusqu'au 20 mai prochain pour bénéficier de ces offres. Après cette date, le gouvernement vendra, à l'enchère publique, la balance qui restera due alors, tant en capital qu'en arrrages de rentes.

ELZ. MIVILLE DECHENÉ,
Sous-Ministre des Terres et Forêts.

VENTE A L'ENCHERE

DE LOTS DE VILLE, LE MARDI, 25 MARS 1913

25 'Blocs d'AMOS'

(sur la rivière Harricana,—dans l'agence de l'Abitibi)

Seront vendus à l'enchère à Québec, à la Salle des Bills Privés, au Palais Législatif, à 10 heures a. m.

Pour tous renseignements au sujet de cette vente, s'adresser au Ministère des Terres et Forêts, Québec.

ELZ. MIVILLE DECHENE,
Sous-Ministre.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin de BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mouselines, Oranis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toutes orte



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis de tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

Studebaker

"35"

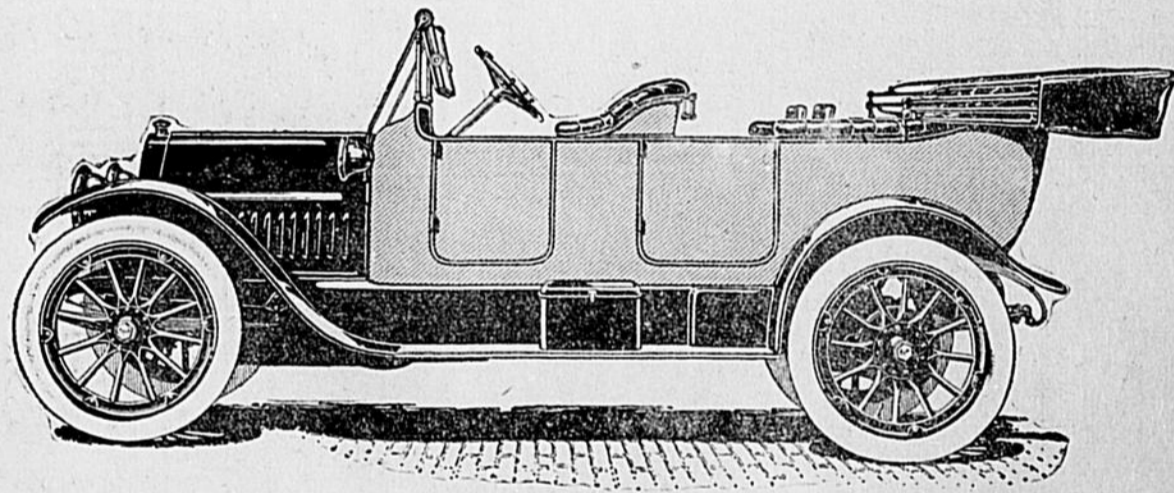
REMARQUEZ BIEN CE QUE NOUS VOUS DONNONS

Pour \$1,550.00

Jamais pour ce montant une telle valeur n'a été offerte

CE MAGNIFIQUE CHAR

Est une valeur sans égale pour le prix. Il est fabriqué par une très puissante manufacture qui le garantit entièrement, et il est vendu par une maison responsable. Non-seulement nous vous garantissons la qualité même du char, mais aussi le service qu'il vous donnera lorsque vous vous en servirez.



MOTEUR—Quatre cylindres fondus en bloc.

REFROIDISSEMENT—Par l'eau. Radiateur tubulaire et pompe centrifuge en bronze.

ALLUMAGE—Mixte cellules sèches et magneto Splittorf.

CHASSIS—En acier laminé.

TRANSMISSION—Trois vitesses en avant et une en arrière.

NOTEZ BIEN.—Le Studebaker "35" à \$1550.00 est fourni avec démarreur et lumières électriques, signal électrique, velocimètre Stewart.

CARBURATEUR—Dessiné spécialement pour cet auto.

GRAISSAGE—La lubrification se fait par élaboussure.

FREINS—Externes et internes.

RESSORTS—3 elliptiques en arrière et semi-elliptiques en avant.

EMPATTEMENT—116 pouces. Pneus 34x4.

CAPOTE—En mohair soie.

CARROSSERIE—Rembourrage luxueux, recouvert en cuir, de première qualité. Toutes les portes sont garnies de poignées invisibles du dernier modèle.

EQUIPEMENT—Corne. Démarreur électrique, 5 lampes et signal électriques. Pare-vent. Velocimètre Stewart. Jante extra, etc.

LES AUTOMOBILES STUDEBAKER

Sont les plus populaires pour 1913, car ils constituent une ligne d'automobiles sans égale pour le prix. En achetant un STUDEBAKER vous êtes certain d'avoir le plus possible pour votre argent.

AUTRES MODELES:—Studebaker (Flanders), 20 forces \$950. Studebaker 25 forces, \$1075.00. Studebaker E.M.F., 30 forces \$1400.00. Studebaker "Six" 40-45 forces \$1850.00.

Demandez nos catalogues, ils vous intéresseront.

L'AGENCE GENERALE 173 Boulevard Girouard
Saint-Hyacinthe.

BOURG-JOLI

Quelques notes sur cette subdivision comprenant les plus beaux lots résidentiels et manufacturiers de Saint-Hyacinthe.

500 emplacements à vendre sur les plus belles rues de la ville, à deux pas de la gare, au prix moyen de \$150.00.

S'ADRESSER AU

Crédit Maskoutain

173 Boulevard Girouard

SAINT-HYACINTHE.

Tél. 143. T. D. BOUCHARD, Gérant.

\$2.25 par mois vous rendront propriétaire d'un lot.

CE QU'EST

BOURG-JOLI

BOURG-JOLI est le nom d'une subdivision de terres en lots de ville, traversée par l'avenue Laframboise, la rue la plus large de la ville de Saint-Hyacinthe, conduisant à la gare union du Grand Tronc et de l'Intercolonial, située sur un terrain bien égoûté, dans les limites de la ville de Saint-Hyacinthe une des plus prospères de la PROVINCE.

L'endroit le plus sain de la ville.

Vue Splendide de tous COTES.

BOURG-JOLI contient 550 lots arpentés et cadastrés.

On demande des personnes actives pour agir comme agents dans leurs moments de loisirs.

CE QU'ON TROUVE SUR LES TERRAINS DE

BOURG-JOLI

A Montréal et dans un grand nombre de petites villes de la province on offre en vente des terrains situés à des distances considérables des centres habités. Il n'en est pas ainsi des lots de

BOURG-JOLI.

SUR les terrains de BOURG-JOLI on trouve, en plein centre, le Manège Militaire, le Collège des Frères du Sacré Cœur, quatre manufactures et plusieurs maisons d'habitations

Véritable Paradis pour la Population de Saint-Hyacinthe.

Pour informations additionnelles s'adresser au CRÉDIT MASKOUTAIN, 173 Girouard, T. D. Bouchard, Gérant.

LES PERSPECTIVES DE PLACEMENT DE

BOURG-JOLI

Nous avons déjà pour au-delà de quarante mille dollars de lots de vendus sur nos terrains. Des matériaux de construction sont placés ça et là sur des lots ce qui indique que plusieurs bâtisses seront nécessairement érigées pour augmenter le nombre de celles qui existent déjà.

Un grand nombre de personnes travaillant dans les manufactures situées sur les terrains y demandent des logements et se déclareraient heureuses de pouvoir habiter près de leur usine.

AVANT DEUX ANS " BOURG-JOLI " SERA COUVERT de MAISONS.

Voulez-vous faire de l'argent dans vos moments de loisirs ? Demandez notre proposition aux agents.

BOURG-JOLI

N'EST PAS

dans le Sahara

Un homme qui place son argent sur un lot de BOURG-JOLI ne place pas son argent dans le désert, Non, car les services d'aqueduc, de voirie, d'éclairage et d'égoût municipaux sont déjà sur les terrains. Un des plus grands égouts collecteurs de la ville les traverse de l'Est à l'Ouest.

On vous offre des lots à l'étranger situés à quinze ou vingt milles des travaux municipaux. A BOURG-JOLI ils sont sur les terrains.

Placez votre argent sur des lots que vous pouvez voir et connaître.

En achetant nos lots vous n'achetez pas le chat en poche. Vous pouvez les voir tous les jours de la semaine.

SI, SI, SI,

ON BAT LA GROSSE CAISSE AUTOUR DES TERRES QUI SE TROUVENT A 8, 10 ET 15 MILLES DE MONTREAL.

Dix pour cent de ces terrains vaudront quelque chose

SI le canal de la Baie Georgienne se creuse, **SI** les usines du Grand Tronc Pacifique et du Canadien Nord se bâtissent à tel ou tel endroit,

SI le tunnel est creusé sous le Saint-Laurent,

SI, SI, SI.

A BOURG-JOLI SI IL N'Y A PAS DE SI

car située en pleine ville la propriété augmente chaque jour par l'expansion normale de la cité.

Les nouvelles manufactures doivent se placer à proximité de ces terrains.

\$2.25 par mois vous rendront propriétaire d'un lot. Jeune homme qui voulez vous préparer un avenir pensez-y.

L'EXPANSION DE SAINT-HYACINTHE

La ville de Saint-Hyacinthe bornée par la rivière dans toute sa périphérie Nord-Est-Sud ne peut faire son expansion que dans la direction Ouest, c'est-à-dire, à travers les terrains du BOURG-JOLI.

La grande majorité de la population appartient à la classe ouvrière. Les nouvelles maisons s'établiront à proximité des manufactures.

C'est donc dans BOURG-JOLI que la construction se fera à l'avenir le plus activement.

Bourg-Joli

EST SANS CONTREDIT
LE NOUVEAU SAINT-HYACINTHE.

On demande des personnes actives pour agir comme agents dans leurs moments de loisirs.

7

LE PROGRES A

SAINT-HYACINTHE

La valeur de la propriété foncière dépend du progrès de la localité où elle se trouve. Saint-Hyacinthe est une des villes les plus progressives de la Province. La population augmente avec rapidité. Les manufactures y sont nombreuses et chaque industrie nouvelle fait croître le nombre des citoyens. Le coût énorme de la vie et de la propriété foncière dans les grands centres forcent les manufacturiers à s'établir dans les petites villes. Saint-Hyacinthe étant à la porte de Montréal bénéficie la première de cet état de choses et verra en conséquence sa population doubler avant dix ans ; dans quelques temps les lots vaudront quatre fois ce qu'ils valent aujourd'hui et ceux qui en auront en leur possession feront des profits considérables.

Achetez aujourd'hui pour profiter de l'augmentation prochaine.

Prix des lots : \$225 seulement en montant.

8

Les lots de BOURG-JOLI

comme Placement

L'immeuble est le placement le plus sûr ; toute industrie, tout commerce peut faillir mais la terre reste toujours là, sa valeur ne peut pas diminuer.

La ville de Saint-Hyacinthe croît rapidement et elle ne peut se développer que dans BOURG-JOLI.

Toutes les personnes se rendant au parc Laframboise, au Collège du Sacré-Cœur, au Manège Militaire, à la Manufacture des Corsets, à la Manufacture Bertrand, à la Manufacture d'Orgues Canadiennes, à la Manufacture de chaises Duhamel ont à y passer ; cet endroit est l'un des plus fréquentés de la ville et il le sera toujours. Par conséquent les lots ne peuvent manquer d'augmenter de valeur de jour en jour.

Un dollar PLACE dans BOURG-JOLI

en vaudra CINQ dans 2 ans.

Pour informations additionnelles s'adresser au CRÉDIT MASKOUTAIN, 173 Girouard, T. D. Bouchard, Gérant.

9

L'OUVRIER ET BOURG-JOLI

Tout le monde devrait être propriétaire d'un petit coin de la terre sur laquelle il vit.

Tout homme qui veut être considéré dans sa ville doit être propriétaire ; ce titre comporte la plénitude du droit de citoyen en donnant accès à toutes les charges publiques, à toutes les consultations populaires.

Il n'est pas un ouvrier qui ne puisse être propriétaire dans BOURG-JOLI. Pour deux dollars et quart par moi sans intérêt quelconque vous pourrez devenir propriétaire d'un lot à BOURG-JOLI.

Sept centins mis chaque jour de côté vous rendront propriétaire et dans quelques années votre terrain vaudra son pesant d'or.

Y AVEZ-VOUS SONGE ?

Voulez-vous faire de l'argent dans vos moments de loisirs ? Demandez notre proposition aux agents.

10

LE CAPITALISTE

et BOURG-JOLI

Les fortunes les plus importantes ont été faites sur la propriété foncière.

Lisez ceci :

Du Financial Facts & Figures de New York.

" Les banques d'épargne américaines n'ont gardé en caisse l'année dernière que 1.20 pour cent du chiffre total de leurs dépôts. 60% ont été placés dans l'immeuble. Si les placements mobiliers sont assez sûrs pour que les banques y mettent tous leurs dépôts, \$3,479,200,000 moins \$43,500,000, ils doivent l'être assez pour l'épargniste qui n'a que quelques centaines de piastres à placer."

Achetez quelques lots et dans quelques années l'argent que vous aurez employé sera doublé.

Il y a quelques années les terres de BOURG-JOLI ont été offertes en vente pour \$10,000. Il en a été détaché et vendu pour \$60,000 de terrains et vous ne pouvez pas acheter la balance pour \$150,000.

La hausse qui s'est produite dans le passé s'accroîtra dans le futur.

Pourquoi ne pas vouloir en profiter ?

En achetant nos lots vous n'achetez pas le chat en poche. Vous pouvez les voir tous les jours de la semaine.

11

Nos Conditions de Paiement

Nous avons des conditions de paiement pour convenir à toutes les situations de fortunes. Nos prix sont très bas. Nous vendons, soit au comptant, soit à crédit avec intérêt, soit au mois. Nous avons encore de superbes lots ; si vous désirez en prendre un venez nous voir et nous ferons des affaires.

Pour tout capital nous ne vous demandons que le désir d'en acheter un.

Pour vous démontrer que nos terrains offrent les avantages que nous disons, voici les noms de quelques uns des meilleurs hommes d'affaires de la ville de Saint-Hyacinthe qui en ont achetés :

A. PROBST, Gérant E. T. Corset Co.
J. F. POIRIER, Courtier en Immeubles.
F. X. A. BOISSEAU, Notaire.
PIERRE GIROUARD, Marchand de Charbon.
EUG. L. DESAUTELS, Marchand de Meubles.
EXEAS BRODEUR, Entrepreneur.
L. G. LALIME, de la maison Beaunoyer & Lalime.
ERNEST LALIME, Gérant Shedden Forwarding Co.
La Cie de Meubles en Jonc DUHAMEL.

POURQUOI ne pas suivre leur EXEMPLE et vous en assurer un immédiatement ?

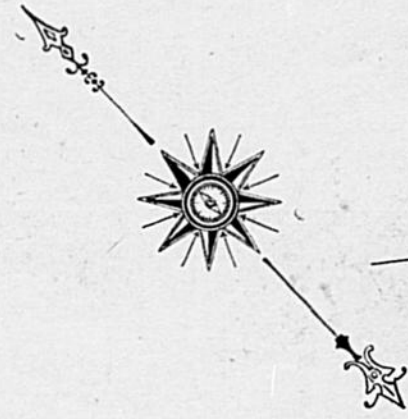
\$2.25 par mois vous rendront propriétaire d'un lot. Jeune homme qui voulez vous préparer un avenir pensez-y.

12

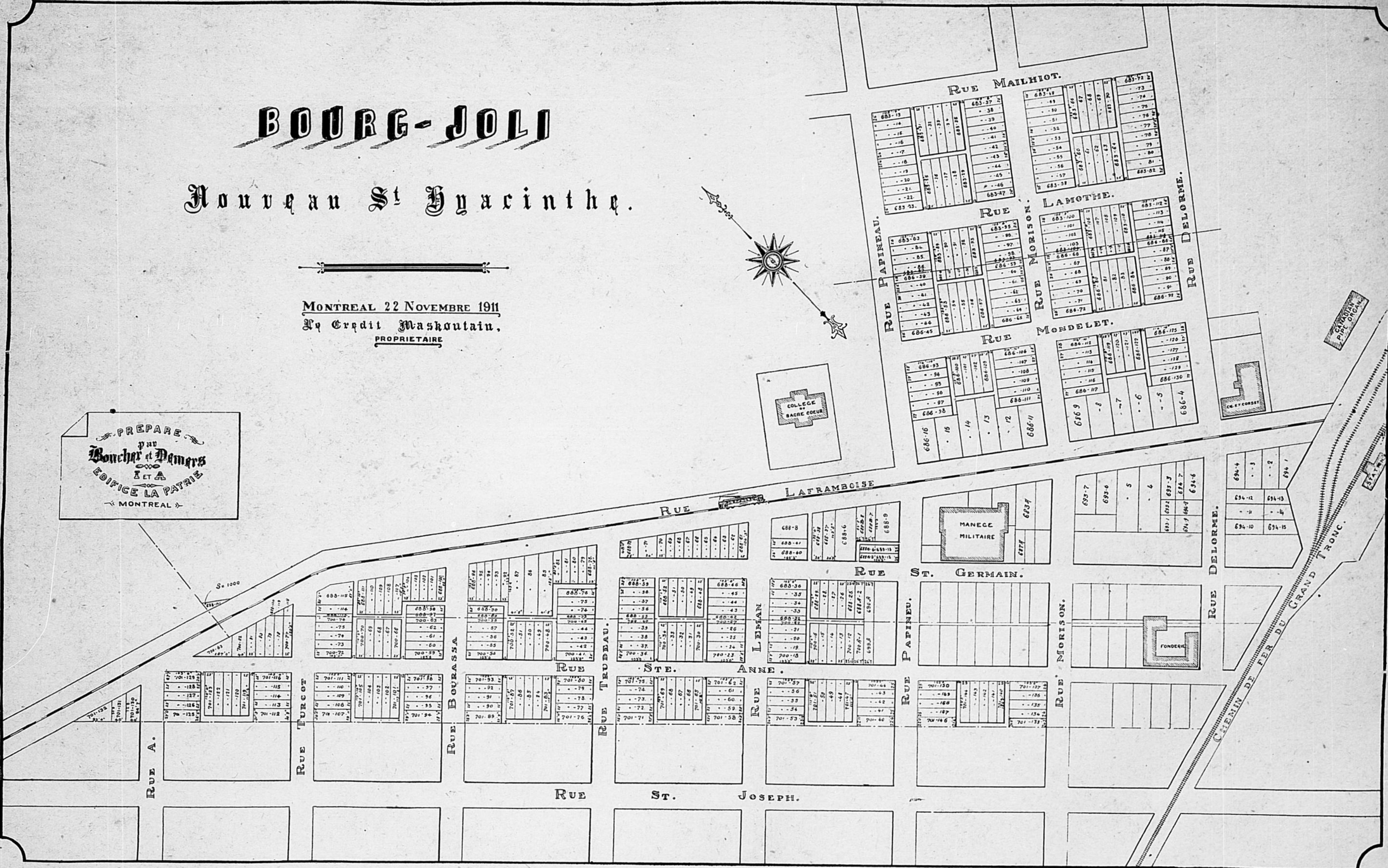
BOURG-JOLI

Nouveau St Hyacinthe.

MONTREAL 22 NOVEMBRE 1911
Le Credit Montreuil.
PROPRIETAIRE



PREPARE
par
Bouchar et Damers
ET A
EDIFICE LA PATRIE
MONTREAL



Suite de la première page

L'établissement d'une marine canadienne, sur les bases déjà approuvées par le peuple canadien et le parti conservateur lui-même en 1909, soit par un appel au peuple, afin de savoir si, oui ou non, il approuve cette résurrection de l'ancienne politique romaine du tribut colonial.

On dit que le Gouvernement veut mettre fin au débat en appliquant la clôture. Cela ne conviendrait guère au parti qui s'est tant plus à prolonger le débat sur la réciprocité en 1911. Du reste le Gouvernement n'y parviendrait pas, car l'Opposition continuerait la lutte sur cette mesure avec tout autant de détermination.

Il est clair que le Parlement est engagé dans une impasse et que les champions de la cause populaire représentent la majorité du vote populaire à la dernière élection. Il est clair également que cette question devrait être tranchée par le peuple. C'est là le motif de la lutte entreprise par les libéraux; c'est à cela qu'ils veulent forcer le Gouvernement. Quand l'heure sera venue, leur cri de guerre sera toujours le vieil appel du clairon britannique: "Que Dieu défende la bonne cause."

POURQUOI UNE ELECTION EST NÉCESSAIRE.

Mais, demandera-t-on, où l'Opposition prend-elle le droit d'exiger un appel au peuple sur cette question d'une politique permanente de tribut naval, présentée par le Premier Ministre Borden? Elle le prend dans les faits suivants: Si les partisans du Gouvernement avaient voté suivant les promesses qu'ils avaient faites à leurs électeurs avant l'élection de 1911, la majorité du Gouvernement n'aurait été que de 6 au lieu de 30; et même cette majorité n'aurait été que de 5 si l'hon. M. Monk était resté à la Chambre. C'est à dire que si le Gouvernement a une majorité en Chambre, il n'a pas la majorité du peuple avec lui. Et nous en outre qu'aux termes de la constitution, le Parlement devrait avoir 13 députés de plus qu'il n'en a à l'heure actuelle, d'après les résultats du dernier recensement. On voit donc que le Gouvernement ne s'appuie nullement sur la volonté du peuple pour faire cette proposition.

Le 27 février, à la deuxième lecture du Bill naval, le Gouvernement avait une majorité de 30-114 à 84.

Or le Parlement compte 20 nationalistes c'est-à-dire 20 députés qui ont été envoyés au Parlement par leurs électeurs avec mission explicite de s'opposer à tout genre de taxe pour la marine.

Ces 20 Nationalistes sont MM. Achim, Barrette, Bellemare, Boulay, Blondin, Goderre, Forget, Gauthier, (Gaspé) Girard (qui se posa d'abord en partisan de la marine canadienne et vers la fin de son élection se déclara tout à coup contre elle) Guilbault, Lavallée, Lespérance, Lamarche, Mondou, Monk, Sévigny, Nantel, Paquet, Pelletier et Rainville.

Douze de ceux-ci ont grossi la majorité du Gouvernement pour le Bill naval—MM. Blondin, Nantel, Paquet, Pelletier, Rainville, Coderre, Forget, Gauthier, Girard, Lavallée, Lespérance, Sévigny, reniant délibérément les serments par lesquels ils s'étaient fait élire.

Si ces députés étaient restés fidèles à la parole donnée et avaient réellement représenté leurs électeurs, ils se seraient opposés au Bill naval et la majorité du Gouvernement serait tombée à 6. D'autre part, M. Monk avait déclaré également qu'il se serait opposé au Bill s'il avait été en Chambre. La majorité du Gouvernement n'aurait donc été que de 5.

Ainsi donc, si tous les membres du Parlement avaient été présents et si tous avaient voté suivant les instructions qu'ils avaient reçues de leurs électeurs, la majorité du Gouvernement n'aurait été que de 5 voix—et l'Opposition aurait alors représenté une forte majorité du vote du peuple. Et n'oublions pas que ceci se passe dans une Chambre à laquelle il manque 13 membres aux termes de la Constitution et d'après les chiffres du dernier recensement.

L'Opposition croit qu'un Gouvernement qui repose sur des basses aussi faible n'a pas le droit d'essayer de forcer au Parlement le passage d'une mesure qui constitue un changement

fondamental dans la procédure constitutionnelle du pays. Un appel au peuple s'impose. L'Opposition a donc parfaitement le droit, dans les intérêts du peuple dont elle représente réellement une majorité sur cette question, d'employer tous les moyens qu'elle possède pour que la grande voix du peuple soit entendue. C'est justement à cause de la force de ces arguments que le Gouvernement, de son côté est déterminé à forcer le passage de la mesure et même à avoir recours à la clôture pour étouffer la voix du peuple.

L'ALLEMAGNE NE POURRAIT PAS ATTAQUER L'ANGLETERRE

Dans son dernier discours sur la question navale M. R. B. Bennett de Calgary a fait sonner le sabre dans le fourreau. Il a décrit en termes retentissants le péril terrifiant que les menées de l'Allemagne font courir à la Grande Bretagne, suivant en cela l'exemple de M. Cockshttt de Brant, et d'autres orateurs toriens. Ces déclarations furent invariablement accueillies de la part du gouvernement par les bruyantes acclamations qui décèlent le vide des cerveaux.

Le rapport officiel du discours récent prononcé au Reichstag par le grand amiral Von Tirpitz, nous donne une juste idée du péril allemand. Nous voyons jusqu'où va ce péril et toute la distance qui nous en sépare. Accusé par les socialistes d'hostilité envers l'Angleterre l'amiral répondit en ces termes:

"Je désire protester contre l'idée que mes déclarations sont tirées d'un sentiment d'animosité envers l'Angleterre... Je suis d'avis que ce rapport (16 à 10) entre les flottes de guerre est acceptable. Cela veut dire que nous n'avons pas l'intention et que nous n'avons jamais eu l'intention de tenir tête à l'Angleterre. D'autres part la puissance qui nous reste fait qu'il est difficile de nous attaquer. La loi de la marine pourvoit au maintien de cette proposition. C'est là toute la puissance navale qu'il nous faut. Nous n'avons nul désir de prendre des mesures agressives contre l'Angleterre. Du reste cela ne peut être mis en doute, car des mesures agressives exigeraient une supériorité considérable... Il nous fallait choisir entre deux voix; Nous créer une marine assez puissante pour protéger notre commerce et notre industrie toujours grandissantes ou rester toujours le chapeau à la main. Nous avons choisi la première voie... Nous n'avons pas l'intention de dépasser les prescriptions actuelles de la loi navale. J'espère avoir fait disparaître par ces paroles tout sentiment d'inquiétude qui aurait pu naître... Si nous, (L'Allemagne et la Grande-Bretagne) arrivons à un accord utile, la loi de la marine aura rempli le but auquel elle était destinée. Cette déclaration fut faite le 6 février dernier mais il s'écoula longtemps avant qu'elle fut publiée textuellement. Elle fut en même temps qu'un discours de Herr Von Jagow, ministre des affaires étrangères allemandes. Herr Von Jagow fit remarquer qu'au cours de la dernière crise des Balkans, les relations entre l'Allemagne et l'Angleterre avaient été singulièrement amicales et les franches conversations échangées en toute confiance entre Londres et l'Allemagne pendant cette phase de la crise à en juger par les rapports de son prédécesseur Herr Von Kiderlin, avaient produit d'excellents résultats.

LES DEUX NATIONS ONT DES INTERETS COMMUNS

Herr Von Jagow continua en ces termes: "Cet échange intime d'opinions qui se produit entre nous et le gouvernement anglais a largement contribué à faire disparaître des difficultés de bien des sortes qui s'étaient élevées au cours du dernier mois. Nous nous sommes aperçus qu'il existait entre nous et l'Angleterre une mutuelle sympathie ainsi que des intérêts communs. Je ne suis pas un prophète, mais j'aime à carresser l'espoir que nous pouvons continuer à travailler avec l'Angleterre sur le terrain des intérêts communs, lequel en politique est le terrain le plus fertile, et peut-être verrons-nous la moisson."

Voilà donc l'attitude de l'Allemagne, définie par les deux hommes d'Etat qui assument la conduite de ses relations étrangères. C'est une attitude de défense mais non de méfiance, de protection mais non d'agres-

sion, de progrès intérieur et non de concurrence navale; c'est le désir de travailler de concert avec l'Angleterre non-seulement pour assurer le maintien de la paix du monde mais le développement de relations intimes et cordiales. Les hommes d'Etat allemands ont franchement admis que la flotte britannique doit posséder une supériorité incontestée, suivant la déclaration du premier Lord de l'Amirauté Britannique.

Où donc est ce "péril terrifiant" dont M. Bennett nous menace en termes grandiloquents? Où donc est cette urgence que proclame M. Borden avec des effets dramatiques? L'Allemagne est le seul pays que l'on soupçonne garder une urgence en réserve et l'Allemagne se donne une peine infinie pour prouver à l'univers qu'elle ne manufacture pas d'urgences. Il est fort heureux pour la paix du monde que ses destinées ne soient pas influencées par les déclarations de M. Borden et de ses partisans.

Une question d'honneur

Enfin, M. Monk, vient de nous faire savoir de ses nouvelles.

Dans une longue interview à la Montréal Gazette, il en a dit assez pour démontrer que s'il avait été à la Chambre, il aurait voté, lui aussi, contre la contribution, ce qui aurait réduit la dernière majorité ministérielle à 29.

Voici, à nos yeux, la partie saillante de ses remarques:

"Pour ma part, lorsque mes collègues sont revenus d'Europe, convaincus qu'il y avait urgence et qu'il fallait agir sur le champ, et déterminés à demander au Parlement une contribution d'urgence, je jugeai qu'après m'être prononcé aussi fortement, aussi clairement, en tant d'occasion, à la Chambre et hors de la Chambre, avant les élections de 1911, il m'était impossible d'acquiescer à cette contribution à moins que le peuple, consulté, ne l'approuvât. Je prétend que, lors qu'un homme public a pris de tels engagements, il est tenu de les exécuter à la lettre. C'est la règle, ce doit l'être, dans la vie publique comme dans la vie privée. Bon nombre de gens pensent autrement, disent que ce n'est pas de jeu en politique, mais en s'en tenant à cette règle on relèverait notablement le niveau de la vie politique au Canada, qui est tombé bien bas, il faut l'admettre."

Pour un malade, M. Monk a encore bon bras. Quel maître soufflet sur le muffle des Pelletier, Nantel et Coderre sans compter Blondin, Paquet, Sévigny, Lespérance, Boulay, etc.

Cette cinglante apostrophe s'était en blanc et en noir dans les colonnes d'un journal tory, qui se trouve ainsi marquer au fer rouge, désignant au mépris public de langue anglaise, les ministres canadiens français et leurs acolytes.

Allons! monsieur Pelletier, vous voyez qu'il faut vous résigner à résigner. N'attendez pas qu'on vous pousse dehors par les épaules. Ne déshonorez pas plus longtemps la race que vous êtes censé représenter. C'est une question d'honneur, et c'est votre ancien collègue qui vous rappelle à l'inexorable règle. C'est lui qui dit que le niveau politique est tombé assez à bas comme cela.

Partout les mêmes

Sir William Meredith, juge-en-chef d'Ontario, qui s'était enquis des causes de la faillite de la Farmer's Bank vient de faire une réhabilitation complète de l'hon. M. Fielding à ce sujet.

Il déclare que cette faillite a été causée par les dilapidations, les spéculations, les gaspillages du gérant et des directeurs dont l'un, Travers, expie ses fautes au pénitencier et un autre, le Dr Beattie Nesbitt, a été sauvé du même sort par une mort récente.

Ces personnages, comme Beattie Nesbitt entre autres, furent des principaux champions du tourisme dans Ontario et eurent leurs heures de notoriété.

Tories dans Ontario ou bleus à Québec, ils sont bien partout les mêmes. Ce sont d'imprudents exploitateurs.

A peine sont-ils au pouvoir que les scandales détalent.

La teinture Domestique ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci parce que je fais usage de DYOLA. C'est la plus simple, la plus propre et la plus économique teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur. Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs. The Johnson-Richardson Co., Limited, Montréal.

Voilà qu'on prend, à Toronto même l'excellente et louable habitude de terminer tous les concerts et autres grandes auditions musicales par l'exécution de l'air national canadien: "O Canada, terre de nos aïeux!" que nos concitoyens anglais semblent résolus à adopter enfin, en cette qualité, comme les Canadiens-français l'avaient déjà fait depuis longtemps.

SERVANTE DEMANDEE On demande une bonne servante pour ouvrage général. S'adresser à Mde Albert Paquet 20 rue Ste Anne. A LOUER Logement de 8 chambres No 95 Girouard, chauffé à l'eau chaude, baignoires, gaz, électricité. S'adresser à notre journal. Vins Canadiens Vins Canadiens manufacturés par Vincent Martenon, St-Joseph de St-Hyacinthe, (villa des Français). Tél 371. En vente par pas moins de deux gallons à la fois.

A VENDRE Maison et propriété au village de la Providence, connues sous le nom de Meadow Bank, ainsi qu'un yatch à gazoline et une chaloupe. Pour plus amples informations. S'adresser à C. M. HEDDLE Paris, Ont. PROPRIÉTÉ A VENDRE Propriété appartenant autrefois à M. Massé, à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à J. B. Tousignant, pres du cimetière de la ville, où à B. P. 459. jno.

GRAND CHOIX DE Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux Chez EUG. L. DESAUTELS 222 226 Cascades, St-Hyacinthe

Propriété à Vendre A vendre la propriété de M. le magistrat Sicotte sise au village de La Providence. Pour plus amples informations s'adresser à Armand Boisseau, notaire. A VENDRE Une manufacture d'eau gazeuse et un embouteillage de bière situés dans une petite ville à vendre à de bonnes conditions, le propriétaire désirant se retirer des affaires. S'adresser au No 70 rue St Simon. jno

C'est le Temps plus que Jamais de vous assurer des lots sur les terrains de Bourg Joli si vous désirez faire un placement facile qui dans quelques années triplera votre capital. La Ville de St-Hyacinthe augmente rapidement en population. Ses manufactures sont plus prospères que jamais et le nombre des ouvriers qu'elles emploient a doublé en ces dernières années. Dans quelques temps notre population aura doublé et la valeur des terrains sera triplée. De grandes Compagnies Industrielles sont actuellement en négociations avec les autorités municipales pour venir s'établir ici, et quand elles seront terminées le prix de nos lots sera augmenté. Pourquoi ne pas en acheter immédiatement pour que vous profitiez de cette hausse? Remarquez que les personnes qui ont fait de l'argent dans les autres villes sont celles qui ont acheté à l'origine de la concession des terrains de ville. Nous n'avons pas besoin d'argent comptant et nous vous aiderons à maintenir vos terrains car votre fortune fera la nôtre. Venez nous voir et nous vous expliquerons comment il se fait que notre compagnie ne peut faire d'argent qu'à la condition que vous en fassiez. Nous avons besoin de bons agents. Toute personne active peut sans nuire à son ouvrage régulier, se faire de gros revenus. S'adresser à T. D. BOUCHARD, Gérant. Le Crédit Maskoutain 173 Boulevard Girouard, - St-Hyacinthe, Que.

LES abreuvoirs et les planchers d'alimentation en béton servent à conserver la bonne santé de vos animaux. LES chevaux et les animaux abreuvés dans une auge en béton sont bien moins sujets à tomber malades. Le béton est sanitaire, facile à nettoyer, ne coule pas, ne pourrit pas et une fois construit dure toujours. Vous ne serez pas forcé de perdre votre temps à le réparer. Comme partout où on se sert de béton le premier coût est aussi le dernier. BIEN des maladies de cochons proviennent de la boue infecte et malsaine de l'enclos où ils sont forcés de manger. Et de plus cette méthode est excessivement prodigue, car le grain est piétiné dans la boue et finit par devenir si mauvais que même le cochon le refuse. Les planchers d'alimentation et les auges en béton sont propres et sanitaires. Les cochons jouissent d'une meilleure santé et on ne perd pas tant de nourriture. MAIS les abreuvoirs et les planchers d'alimentation ne sont que deux parmi la foule d'améliorations importantes que l'on peut effectuer tous les jours avec le béton. Et vous trouverez tout cela illustré dans notre livre de 160 pages, "L'UTILITE DU CIMENT POUR LE CULTIVATEUR" qui est envoyé gratis sur demande. Ce livre a montré à des milliers de Cultivateurs canadiens comment ils peuvent rendre leurs fermes plus lucratives. Votre demande ne vous oblige nullement d'acheter du ciment ou de faire quoi que ce soit pour nous. Vous n'avez qu'à nous envoyer une demande par lettre ou par carte postale pour ce livre et il vous sera expédié par retour de courrier. S'adresser, Le Gérant de la Publicité, Canada Cement Company Limited 514, Edifice du Herald, Montréal. RAPPELEZ-VOUS, si jamais vous en avez besoin, que notre Bureau d'Information Gratuite pour les Fermiers, répondra à toutes les questions sur l'emploi du béton que vous pourrez lui adresser. Ce service ne vous coûtera rien du tout. Ayez soin que cette marque se trouve sur chaque sac. Be sure that this label is on every bag.

Les Fantômes Blancs

Il s'appela Ducuir de la Rosa ou Ducuir de la Stella. Il était, comme l'un ou l'autre, de ces noms l'indique, demi-Français et demi-Espagnol. Il ressemblait du reste à un Turc, avec son gros nez plongeant, sa mâchoire boursofflée, ses petits yeux fuyants, son teint d'alcazaras et sa moustache qui traquait un léger accent circonflexe très noir au-dessus d'une lippe ayant la forme de la banane et la couleur de la tomate.

Quoi qu'il en fût, continua Bunat, c'était tout ce qu'il me fallait pour le moment comme associé et même comme ami. Nous perchions dans quelque sierra chilienne, au bord d'un village cramponné à la pente—entre un ciel orné, comme vous le savez, d'arabesques stellaires différentes de celles d'ici et un sol peuplé d'animaux humains non moins dissemblables de ceux qu'on voit manger ou danser dans la partie du globe où nous végétons pour l'heure. Nous nous occupions, le caballero Ducuir et moi, à tâcher de nous insinuer en intermédiaires entre les Indiens et les commerçants des grands centres. Nous accomplissions une besogne qui tenait de celle du courtier, du lanceur d'affaires et de l'avocat, et si la naïveté des Indiens nous rendait cette tâche facile, les exigences de nos congénères civilisés réduisaient parfois diablement notre bénéfice. On n'est jamais trahi que par les siens. Bref, sans approfondir ce que nous faisons et que nous détaillons un trafic auquel je n'ai pas toujours compris grand-chose moi-même (au reste je vous avertis charitablement que le temps de la prescription est passé sur toutes ces choses) nous vivions là à cette époque.

On pouvait adresser bien des critiques à cette vie, mais on ne pouvait pas l'accuser d'être monotone. Je n'en veux pas tant pour preuve les petites expéditions quasi militaires auxquelles nous contraignait notre métier à moi et à ce bon Ducuir de la Sierra, dont les yeux luisaient comme deux verroteries fausses sur la face de caoutchouc rouge.

Non, je veux parler des fantômes et des brigands.

Le district était en effet visité par des fantômes. L'identité de ces fantômes avait été déterminée par de nombreux témoins. Ils n'étaient autres que les capucins blancs, enterrés jadis dans le couvent, dont le village occupait la place. Bien qu'il ne subsistât de ce sacré caravansérail que quelques arcades et colonnettes du cloître, misérable mâchoire de pierre ébréchée, considérable avait été autrefois le monument. Il était hors de doute que, littéralement, nous vivions sur la nécropole où les antiques moines continuaient de mourir.

C'est là contre qu'ils ne cessaient de protester, au delà de la tombe par des processions nocturnes du plus grand effet. Rares étaient, dans le village au nom de perroquet dont nous étions les hôtes, les habitants qui n'avaient point, quelque minuit, entraperçu ces files de grandes formes blanches venant visiter les plaines hérissées jadis par des tombeaux dont il ne restait plus que les racines !... Il était alors indiqué par les personnes renseignées sur ces sortes de situations, de rester coi, ne bouger doigt ni langue, tant que les prestigieux visiteurs de monuments absents n'auraient pas réintégré leurs macabres séjours.

Car si les saints revenant manifestaient leur mécontentement de l'affectation fantaisiste donnée par nous à leurs demeures rétrospectives par le seul système platonique de l'apparition personnelle réitérée, ils supportaient très mal, d'après les personnes compétentes, qu'on les troublât pendant leurs excursions collectives sur la terre.

J'en parle, vous le voyez, d'une façon badine. C'est que je n'ai aucune espèce de peur des fantômes. J'y crois, mais sans appréhension de derrière la tête, me contentant de me conformer aux usages en cas de rencontre. Les deux fois qu'il m'avait été donné de voir défiler à l'horizon nocturne la vaporeuse compagnie des capucins, je m'étais gardé de faire trop de tapage, voilà tout.

Mais combien autre se présentait en cette occurrence mon associé, Ducuir de

la Rosa, dont je vous ai parlé ! Cet homme nourrissait une terreur irraisonnée, panique, des esprits, et des revenants. Je n'oublierai jamais le bruit de castagnettes qu'é mirent ses mâchoires et l'instantanéité avec laquelle sa rougeâtre figure devint couleur de crâne lors d'une de ces rencontres—où il m'accompagnait. J'ai souvenir aussi du tremblement fébrile qui agitait sa main cependant, qu'elle me tenait le bras à me le déchi queter.

J'eus beau dans la suite le plaisanter, tantôt spirituellement, tantôt grossièrement, sur sa peur des spectres, il répondait par des affirmations stupides et des histoires révoltantes. Etrange aberration d'un garçon qui, sur tant d'autres sujets d'ordre pratique, savait comprendre à demi mot les plus subtiles combinaisons !...

Quant je le poussais à bout, il dirigeait vers moi sa tête d'âne rouge que la colère faisait un peu baver, et me répondait que j'avais bien peur des brigands, moi.

Parbleu ! Il aurait fallu être idiot pour ne pas avoir peur des brigands.

Les brigands, monsieur, ce ne sont jamais des gens recommandables, bien sûr. Mais ceux de ce pays, surtout ceux de cette époque, étaient bien les créatures les plus déconcertantes et dangereuses qu'on pût imaginer. Ils vous avaient des manières de subtiliser dans tout le pays ce dont ils avaient besoin—l'utile et le superflu—qui étaient affolantes, parce que jamais, jamais ils n'avaient été surpris. Oui, monsieur, depuis des années qu'ils opéraient la nuit, enlevant à l'un une selle, à l'autre une poule, à l'autre une arme, pas une fois, ni la victime ni quelque voisin n'en avait entrevue un seul. Ce n'était que par l'étendue de leurs méfaits et les traces retrouvées (puis perdues) au grand jour, qu'on se rendait compte qu'on avait affaire à une véritable bande... In vraisemblable occurrence ! Peut-être, mais, sans nul doute, vraie !...

Dans de pareilles conditions, il fallait avoir le crâne aussi solidement et épaisément revêtu que le senor Ducuir pour se préoccuper des innocentes exhibitions des capucins cherchant les fantômes de leurs tombeaux à travers nos maisons—plus que des exploits palpables et impalpables, des brigands en chair et en os.

Justement un soir, le long du Trou des Monts Eteints, j'étais en train d'essayer de faire honte à mon associé d'être à ce point l'esclave du surnaturel, lorsque, pour toute réponse, il ouvrit la bouche et me montra du doigt quelque chose qui se mouvait sur la crête déserte des rocs, à cinquante pas devant nous !...

C'étaient eux ! Blancs comme du papier, et légers comme un nuage crénelé ils s'écoulaient en file !...

Ducuir de la Rosa fit "ah !" et dégringola par terre de saisissement. Alors moi, furieux, je lançai vers les étoiles un éclatant et farouche éclat de rire.

Cependant qu'à entendre ce sacrilège, le Ducuir esquissa un tremoussement d'agonie, je vis les bonshommes d'ouate s'arrêter.

Ils repartirent ensuite doucement... J'allais faire de même, mais mon Ducuir s'était à ce moment relevé et jeté à mon cou pour me conjurer de me taire sous peine de recevoir un sortilège en pleine âme... Je n'y tins plus, et repartis d'un rire démesuré dans le décor vespéral de la sierra !...

Alors, délibérément, les capucins fantômes firent de-tour et piquèrent vers moi à qui Ducuir s'était cramponné comme un noyé déjà à demi asphyxié.

Or, messieurs, à mesure que ces inconsistants revenants approchèrent de

l'homme goguenard que j'étais, d'étrangers détails me frappèrent. Je percevais un bruit de souliers ferrés; quelques éclats de voix me parurent raisonner comme les jurons de ma patrie d'adoption.

Ce cliquetis... Ah ! juste ciel ! A la vague lueur du crépuscule, je vis que les fantômes avaient dans les mains l'imitation exacte des trousseaux de fausses clés en usage dans l'ancien comme dans le nouveau continent.

Et voilà que je compris en une dizaine de secondes ce que je n'avais pas compris pendant dix ans : c'étaient les brigands !

Je balbutiai :
Et les bras m'en tombèrent, ainsi que de grosses gouttes de sueur, le long du visage !...

Et Ducuir ? Je vous donne en cent à deviner ce qu'il fit ce sombre individu. Il avait soudain repris vite à l'idée que ce qu'il avait cru surnaturel était tout bêtement humain, et au moment même où les brutes grinçantes nous atteignirent de leur respiration vineuse et allaient nous mettre peut-être assez mal en point, ce crétin se frotta les mains, délivré d'un cache-mar, et lança comme une fanfare un immense éclat de rire !

MERE ET BBBE

Le plus grand souci d'une mère est la santé de son bébé—la prévention de la constipation, des rhumes, des vers et autres maladies de l'enfance ainsi que le maintien de son bébé heureux et fort. Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur ami de la mère dans les soins à donner au bébé. Elles sont absolument le meilleur remède au monde pour les enfants. A leur sujet Mme Jos. Potras, de Mout Louis, Qué., dit : "Je suis bien satisfaite des Tablettes Baby's Own, en ayant fait usage avec beaucoup d'avantage pour mon bébé. Elles sont le meilleur remède au monde pour les enfants."

Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou expédiées par la poste à 25c la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de Colons

Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, à vendre le 4 mars et chaque mardi subséquent jusqu'au 28 octobre, à très bas prix. Billets bons pour deux mois.

BOVINO

Composé d'extrait de bœuf, de vin et de fer

Cette préparation contient le meilleur extrait de bœuf, de vin et de fer. Le bœuf fait de la chair, le vin fait du sang et le fer fortifie les nerfs. En même temps ce remède renforce les poumons et de plus fournit la substance nécessaire à la moelle des os. Ce remède contient tout ce qu'il faut pour la constitution, pour refaire tout le système et faire du sang nouveau. Du moment qu'elle se sent faible, toute personne devra s'empreser de prendre le "Bovino" préparé par la Cie A. Alp. Ferland, Sherbrooke, C. Rouleau, agent, 5 rue Laframboise.

Monsieur Rouleau profite de l'occasion pour remercier le public pour le bienveillant encouragement qu'il a bien voulu lui témoigner quand il introduisit dans notre ville les deux excellents sirops Ginseng et Batailleur et espère qu'il en sera de même quand il ira chez vous pour introduire le fameux "Bovino", le remède des familles. En vente partout.



Depuis au-delà de Cinquante Ans.

Le sirop calmant de Mme Winslow a été employé par des milliers de mères pendant la dentition des enfants. Si vous êtes dérangé pendant la nuit, troublé dans votre sommeil par l'enfant qui perce une dent avec douleur, envoyez de suite chercher une bouteille de sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il soulagera instantanément le pauvre petit malade.

Bien-vous-y, mères, il n'y a pas à s'y tromper. Il guérit la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins. Il guérit les coliques, il attendrit les gencives, fait disparaître l'inflammation et donne du ton et de l'énergie au système en général. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût et c'est la prescription d'une des plus vieilles et des meilleures nourrices des Etats-Unis. En vente chez tous les pharmaciens par tout l'univers. Demandez avec confiance le sirop calmant de Mme Winslow.

La MEILLEURE FARINE pour GATEAUX et PATISSERIES
Farine Préparée XXX DE BRODIE
En vente chez tous les Epiciers
Brodie & Harvie, Limitée
14 rue Bleury, Montréal

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigés au 29 Sept. 1912.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 8.40h A. M. et 5.05 p. m.

Allant à Iberville Jc., tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 h. a. m. et 5.40 p. m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle Angleterre.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent.
L. BOURBEAU, Agent, St. Hyacinthe.
Téléphone 28.

Excursions de Colons dans l'Ouest

Depuis que le C.P.R. a inauguré ses excursions, il y a plusieurs années il y a ajouté tous les ans de nouveaux avantages. Au lieu de tous les quinze jours comme les années précédentes elles se feront dorénavant toutes les semaines, partant de toutes les stations des provinces de Québec et d'Ontario tous les mardis à partir du 4 MARS, le dernier départ ayant lieu le 28 OCTOBRE.

Les taux sont réduits pour toutes les stations jusqu'à Calgary et Edmonton et les billets sont bons pour deux mois et permettent de faire des arrêts dans l'Ouest. Les excursionnistes qui partiront avant août pourront faire étendre la limite du temps de leurs billets moyennant une légère somme additionnelle.

Des wagons de touristes sont attachés à tous les trains pour l'Ouest et tous les passagers qui détiennent ces billets peuvent y acheter des lits ce qui leur permettra de faire le trajet avec confort, vu qu'il ne leur sera pas nécessaire de changer de chars.

A. HAMEL, Agent.
7 1/2 Rue Laframboise.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Train spécial du dimanche

Un train spécial entre Montréal et St. Hyacinthe, arrêtant à toutes les stations intermédiaires dans chaque direction, partira tous les dimanches jusqu'à avis contraire.

Allant — Partira de Montréal à 12.10 p.m.
Revenant — Quittera St. Hyacinthe à 8.00 p.m.

Horaires des Trains.

ALLANT A L'EST.

8.33 a.m.—Tous les jours pour St. L. boire, Acton Vale, Richmond (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

9.05 a.m.—Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 p.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Island Pond.

9.30 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland.

ALLANT A L'OUEST.

5.21 a.m.—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

7.30 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

11.43 a.m.—Tous les jours (excepté le dimanche) pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.

5.00 p.m.—Tous les jours pour St. Lambert et Montréal seulement.

5.47 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.

Pour toute information s'adresser à E. FOURNIER, Agent.

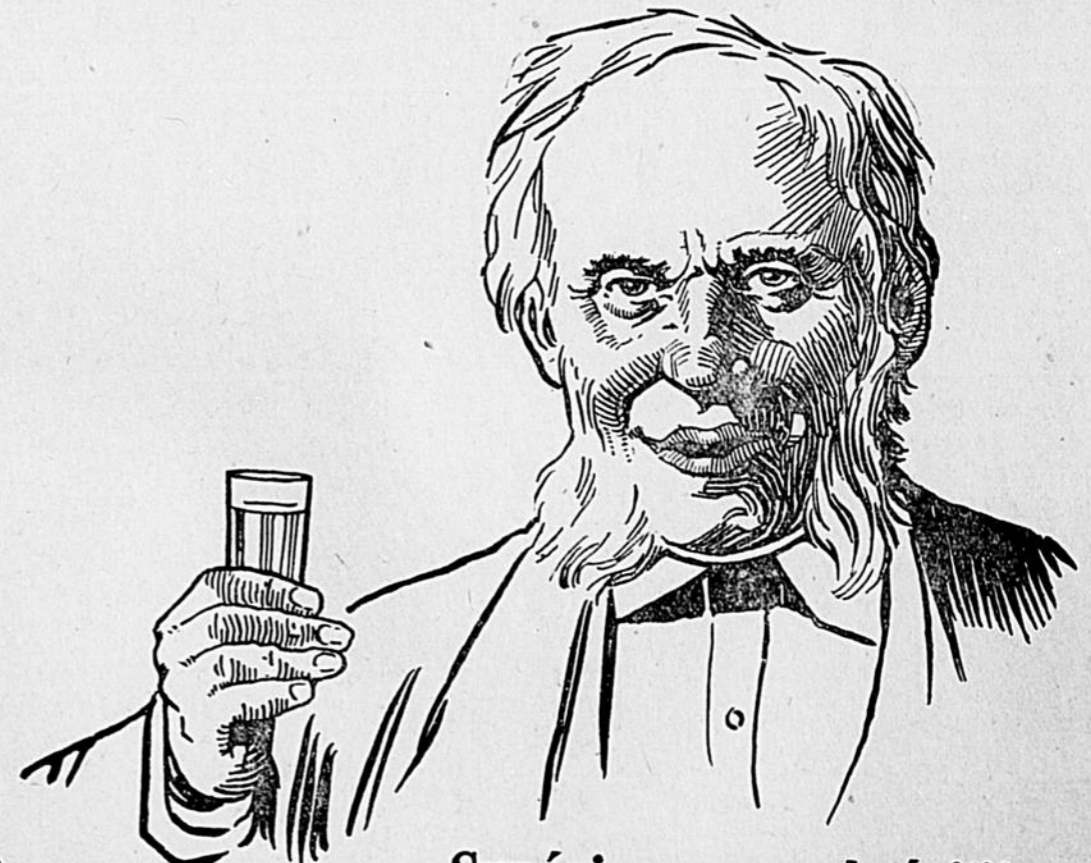
LE PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains

11.40 a.m., 7.15 p.m., tous les jours excepté le dimanche, allant à St. Guillaume et les stations intermédiaires.

8.40 a.m., 3.15 p.m., tous les jours excepté le dimanche, allant à Stanbridge et les stations intermédiaires, faisant raccordement à Farnham, pour Sherbrooke, Mégantic, Newport et Montréal.

EMILE J. HEBERT,
1er assistant
Agent général des passager



Supérieur aux Apéritifs

Lorsque l'appétit fait défaut, lorsque la digestion est difficile, lorsque vous vous sentez fatigué, accablé, prenez un verre de

Gin Croix-Rouge

Absolument Pur
Distillé et Mûri en Entrepôt
sous la surveillance du Gouvernement.

Il stimule les fonctions de l'estomac, dissipe la fatigue et vous donne un regain d'énergie.

Chaque flacon de "GIN CROIX-ROUGE" est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BOVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St. Paul, Montréal.

La Cie Coopérative d'Immeubles
(INCORPORÉE LE 30 NOVEMBRE 1912)

CAPITAL AUTORISÉ \$250.000. CAPITAL SOUSCRIT \$100.000.

F. H. Daigneault, M. P. P.,
PRÉSIDENT.

NAP. SEGUIN, M. P. P.,
VICE PRÉSIDENT.

J. S. PICARD,
SEC. TRÉS.

Bureau Chef :
SAINT-HYACINTHE, BOULEVARD GIROUARD.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska U. JACQUES, Prés.

ABONNEMENT

A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00

3e LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 28 Février 1913

La séance s'ouvre sous la présidence de son Honneur le Maire Paul F. Payan.

Sont présents: MM. les échevins Charpentier, Dussault, Bourbeau, Amyot, Payan, Marchesseault, et Fontaine.

Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance et il est approuvé à l'unanimité.

Conformément à l'avis qu'il a donné à la séance du 14 février M. Bourbeau propose:

Que le règlement No 109 adopté par ce conseil soit amendé en ajoutant à l'article 8 les sections suivantes.

Section 60.—The Saint-Hyacinthe Distillery Company Limited \$400.00 à compter de l'expiration de son exemption de payer l'eau.

Section 61.—L. O. Grothé & Cie \$75.00 à compter du premier janvier dernier.

Section 62.—Duhamel Rattam Factory \$75.00 à compter du premier janvier dernier.

Section 63.—Ames Holden McCready Company \$125.00 à compter du premier mai prochain date de l'expiration de leur exemption de taxe.

Que la première ligne de l'article 6 se lise comme suit: Pour chaque cheval gardé par un charretier de voitures légères \$4.00 et pour chaque cheval gardé par toute autre personne \$2.00.

Que l'article suivant soit ajouté: Par tous propriétaires de boulangeries et abattoirs situés en dehors des limites de la Cité de Saint-Hyacinthe en outre des taxes chargés pour les logements privés et pour les animaux par eux gardés \$10.00.

Cette motion est secondée par M. Amyot et elle est adoptée à l'unanimité.

M. Dussault propose secondé par M. Fontaine que le conseil en comité soit autorisé à accorder le contrat de confection des habits et des casquettes des constables etc., après examen des échantillons et des soumissions et qu'un rapport soit fait à la prochaine séance du conseil. Adopté.

Lecture est donnée d'une lettre des municipalités canadiennes au sujet des droits de douane sur le ciment. Laissée sur la table.

Production est faite des demandes de licences d'auberges et de magasins de liqueurs pour l'année courante par M. Joseph Desgranges, Philomène Dupras épouse de M. Wilfrid Reeves, Marguerite Galipeault épouse de feu Calixte Ledoux, MM. Joseph Berthiaume, Louis Benoit, Omer Prigent, L. N. Picotte, Eugène Emond, Rosalie Dufresne, épouse de feu Napoléon Houle, Pierre Gauthier, Honoré Messier Pierre Racine, J. B. St Pierre, Thomas Hébert, Joseph Grégoire, J. A. Ostiguy et Bazinet & Brodeur.

M. Charpentier propose secondé par M. Amyot que les demandes produites pour les licences soient déposées au bureau du greffier pour examen public suivant la loi et qu'avis public soit donné que ces demandes seront prises en considération par ce conseil à la séance du 28 mars 1913. Adopté à l'unanimité.

M. Amyot propose secondé par M. Dussault que le Trésorier soit autorisé à emprunter une somme de \$1,000.00 sur billet à demande à un taux d'intérêt n'excédant pas cinq pour cent l'an pour rembourser pareil montant dû à M. Arthur Robert sur un billet en date du 12 octobre dernier. Adopté à l'unanimité.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Jules Richer demandant qu'une

lampe électrique soit posée sur la rue Rosalie près de la gare du Grand Tronc Laissée sur la table.

Lecture est donnée d'une lettre de M. C. Rouleau demandant à être engagé comme gardien du parc pour la saison d'été 1913. Laissée sur la table.

Lecture est donnée de différents comptes et le conseil s'ajourne.

Nouvelles Locales.

Personnels

—MM. Alphonse et Elzéar Danseur de Viauville, Montréal, étaient notre ville mercredi dernier pour assister aux funérailles de Mde Louis Benoit.

—L'hon sénateur Paul Auguste Choquette, de Québec, était en notre ville samedi dernier.

—M. John Arbiel, du bureau des commissaires des chemins de fer d'Ontario était en notre ville mardi.

—Mlle Alma Dessert, belle-sœur de notre populaire annonceur M. Arthur S. Comeau, est en promenade pour une quinzaine à la Villa Maska.

—M. et Mme notaire Mélançon de St-Hugues de passage à St-Hyacinthe cette semaine étaient les hôtes de M. A. S. Comeau.

Bonne Nouvelle

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Horace Bernard marchand de foie de notre ville qui souffrait depuis quelque temps d'une assez grave maladie est actuellement en pleine convalescence.

Nouvelle Brigade du Feu

M. P. A. Foisy, chef de la brigade du feu de notre ville est de retour d'un voyage à Acton Vale où il avait été invité par les autorités locales municipales afin de les aider à jeter les bases d'un service de protection contre les incendies.

Après avoir pris tous les renseignements nécessaires l'on est venu à la conclusion de créer une brigade composée d'un chef, d'un sous chef et de huit pompiers volontaires. Entre autres appareils la brigade du feu d'Acton Vale possédera une voiture à bryaux, une voiture, d'échelles et tous les accessoires nécessaires pour assurer la protection des propriétés en cas d'incendie.

Vol à la Manufacture Duhamel

Un jeune homme de notre ville qui a déjà purgé une condamnation pour vol et qui en ces derniers temps était à l'emploi de la manufacture Duhamel s'est approprié ces jours derniers, au cours d'une visite qu'il faisait dans cet établissement d'une veste en laine et d'un paletot qui était accroché dans le bureau.

Hier soir, la police qui avait été mise au fait de la chose a trouvé les effets en la possession de l'accusé et l'on est à faire préparer les plaintes nécessaires pour procéder à son arrestation.

Au Conseil de Comté

A l'assemblée du conseil de comté tenue mercredi dernier l'on a procédé à l'élection des officiers pour l'année courante. Ces élections donnèrent le résultat suivant.

M. Charles G. Racicot a été réélu préfet pour un second terme et MM. J. Bonin de Saint Thomas d'Aquin et Gédéon Larivière de Saint Bernard furent nommés délégués. M. Albini Messier devient vérificateur et M. René Morin est maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier.

Au cours de cette séance la principale question débattue fut celle de l'achat de casiers en fer pour la voûte du bureau d'enregistrement. Un tel achat nous dit on occasionnerait une dépense de cinq cents piastres.

Concert Sacré

La Chorale de Saint-Hyacinthe est actuellement à préparer pour le vendredi saint le 21 mars courant Les Sept Paroles du Christ, œuvre capitale du fameux compositeur Dubois.

Ce concert Sacré sera donné dans l'église paroissiale de notre ville et les succès précédents obtenus par

notre chorale en assure sa réussite.

1ERE PAROLE

"Père, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font." Baryton et ténor.

4EME PAROLE

"Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné." Baryton.

7EME PAROLE

"Et, jetant un cri, Jésus dit à haute voix: tout est consommé." Ténor et chœur.

L'orgue sera tenu par M. Téléphore Urbain, organiste de la Paroisse, et M. Léon Ringuet, organiste de la Cathédrale, dirigera le Chœur.

M. L. J. Gauthier

Notre député au fédéral M. L. J. Gauthier accompagné de MM. Gustave Boyer et Charles Quéry ont adressé la parole à une grande assemblée libérale tenue dimanche dernier à Vaudreuil. Nous donnons ci-dessous quelques extraits de l'éloquent discours prononcé par notre député.

"Le député de Saint-Hyacinthe, a dénoncé le projet de contributions annuelles Borden, condamné l'attitude du ministre de la milice Sam Hughes en ce qui concerne l'établissement des corps de cadets armés, flétri la volte face opérée par les pseudo-nationalistes depuis le 21 septembre 1911, et annoncé enfin la ferme détermination qu'ont tous les députés libéraux de lutter jusqu'à la dissolution des Chambres.

Après avoir expliqué la position des deux partis, sur cette question de la contribution navale, M. Gauthier dénonce l'hypocrisie des adversaires du parti libéral avant la dernière élection fédérale et continue:

"Eh bien! nous lutterons pied par pied, pouce par pouce; nous ne voulons pas sacrifier, en donnant notre vote pour cette loi, l'autonomie du pays.

"Durant toute la semaine dernière, nous avons accumulé les raisons de notre objection, nous leur avons prouvé qu'ils avaient tort. Ils ne répondent pas. Pourquoi, si ce n'est parce qu'ils savent qu'ils ont tort.

"Mais ils vont s'apercevoir que ce petit jeu là se joue à deux et que les rouges peuvent faire aujourd'hui ce que les bleus ont fait en 1911. Car nous sommes convaincus qu'en agissant ainsi nous exprimons l'idée de la majorité du peuple."

Décès

Au Village de La Providence, le 2 mars courant est décédé à l'âge de 77 ans et 5 mois M. Magloire Guertin rentier. Il laisse pour le pleurer deux fils MM. Régis et Victor; une fille Mlle Alice.

Le défunt était le frère de M. J. O. Guertin, ex greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe, et de Mde Narcisse Letourneau du Village de La Providence.

Nos condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

Imposantes funérailles

A Sainte-Rosalie, le 24 février dernier ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Prudent Ledoux.

Le deuil était conduit par ses deux fils MM. Joseph de Hartford, et Dominique de Sainte-Rosalie, ainsi que par son gendre M. Emile Bouchard, maire de St-Pie de Bagot.

Le service a été chanté par le Rev. Chanoine Sénécal, neveu du défunt.

Les membres de la Ligue du Sacré Cœur dont le défunt faisait partie assistaient en corps aux funérailles.

Mort de Mme Louis Benoit

En notre ville le 10 mars courant est décédée à l'âge de 43 ans Madame Louis Benoit née Orpha Huette.

Outre son époux elle laisse pour pleurer sa mort une fille Mlle Albertine; deux frères, MM. Emilien de New-Biddeford et Amédée de Montréal; quatre sœurs, Mdes Joseph et Napoléon Demers de Montréal, Hormidas Meunier de Farnham et Alphéris Meunier de Saint Liboire.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin à 9 30 heures à la cathédrale de cette ville.

Le service a été chanté par le Rev. Albert Lafrance de la paroisse du

Sacré Cœur de Montréal, cousin de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Pierre Hamel, Joseph Berthiaume, Hormidas Gosselin, Hector Richer, Louis Blanchard et Victor Langelier.

Dans le cortège l'on remarquait entre autres MM. G. A. Charpentier, H. A. Beauregard, J. E. Thivierge, Jules Laframboise, Gédéon Beupré, Arthur Flibotte, Benoit Benoit, J. L. Cormier, Joseph Leduc, Ernest Benoit, MM. Elzéar et Alphonse Dansereau de Viauville beau-frère et beau-père de M. Henri Dufresne, J. E. Lanoix, Rodolphe Morin, Omer Prigent, Pierre Gauthier, Eugène Flibotte, M. Chagnon, J. A. Godard, L. A. Guertin, Ad. Beau regard, P. Reeves, C. Bertrand, Eugène Dumaine, M. Strickland, H. Robertson, etc.

Un nombre considérable de tributs floraux et d'offrandes de messes avaient été offerts par les parents et les amis de la famille.

Parmi les tributs floraux nous avons remarqué: une couronne offerte par M. et Mde Henri Dufresne; une croix par M. et Mde Joseph Dubrule; une gerbe avec faucille par M. et Mde Joseph Berthiaume; une ancre par les marchands et les hôteliers de Saint-Hyacinthe et un coussin par les pensionnaires de l'hôtel.

Offrandes de Messes.

Des offrandes de messes avaient été présentées par M. et Mde L. A. Guertin, M. et Mde H. Robinson, M. et Mde Pierre Hamel, Mde J. Benoit, M. et Mde François Robert de Montréal. Mme Paul Baudry, Rose Eva Demers de Montréal, La Famille Prosper Reeves, M. et Mde Napoléon Demers de Montréal, M. et Mde Albert Lussier, Mlle Blanche Bertrand, Mde Joseph Demers de Montréal, Mlle Agathe Chagnon, M. Ernest Dupont, Les Pensionnaires de l'hôtel Vermont Central, M. et Mde L.A. Brousseau, M. et Mde P. Cordeau de Sainte-Dominique, M. et Mde E. Demers de Montréal.

A M. Louis Benoit et à sa famille si cruellement éprouvés "Le Clairon" offre ses plus sincères condoléances.

La Côte Perreault

Le Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe le Confesseur a tenu hier une assemblée spéciale au sujet des travaux à faire à la Côte Perreault.

Les contribuables de la paroisse avaient été invités et ils se sont rendus en un si grand nombre que la salle régulière des séances s'est trouvée trop petite pour contenir la foule. On a décidé de tenir l'assemblée dans la grande salle du bureau d'enregistrement.

L'honorable M. Bernier membre de la Commission des Chemins de Fer, M. T. D. Bouchard député, M. F. X. A. Boisseau notaire et quelques autres citoyens importants de la ville y ont assisté.

Cette séance avait été convoquée à la demande de certains contribuables qui désiraient avoir des explications au sujet de la résolution par laquelle le conseil avait manifesté son intention de contribuer jusqu'à concurrence de la somme de \$1400.00 pour construire un pont permanent en béton et élever le chemin au dessus du niveau qu'atteignent les grandes eaux du printemps.

Le maire de la paroisse M. Ernest Lagassé, a demandé à M. T. D. Bouchard d'expliquer le projet ce que M. Bouchard a fait de bonne grâce.

Il a dit que la première résolution n'avait rien de définitif, qu'elle avait été votée dans le seul but de démontrer que la majorité des conseillers étaient disposés à approuver la construction d'un pont et l'exhaussement du chemin pourvu que ces travaux fussent de première classe et que la contribution de la municipalité n'excède point quatre cents dollars.

M. Bouchard explique qu'il doit avant de faire une offre définitive de la part du gouvernement faire venir un ingénieur, lui faire examiner les lieux, préparer un plan et un estimé du coût de ces travaux. Quand il aura tout ceci en mains il soumettra un projet au conseil qui décidera alors en dernier ressort si les travaux seront faits.

Il a de plus expliqué que tous les travaux seront faits par la municipalité elle-même. Le gouvernement pour sa part fera faire les plans et les devis, surveillera la construction et paiera le montant qu'il offrira.

Le député a appuyé sur les avantages qu'il y a aujourd'hui de faire des ponts en pierre et en béton. Les ponts en bois sont aujourd'hui très dispendieux, les matériaux sont de moins en moins bons et les ponts ne durent que très peu d'années. Les ponts en bois offrent aussi des dangers qu'on ne trouve pas dans les ponts en ciment. La paroisse de Saint-Hyacinthe le Confesseur elle-même a dû payer une somme de deux cents piastres pour un accident arrivé à un cheval sur un pont en bois de la municipalité.

L'honorable M. Bernier a aussi dit quelques mots relativement à la traversée à niveau qui se trouve sur le sommet de la côte sud. Il explique qu'elle est très dangereuse et qu'il s'est occupé pendant un grand nombre d'années à trouver un moyen d'en faire disparaître les inconvénients.

Il a soumis plusieurs projets à la compagnie du Grand Tronc mais on n'est jamais arrivé à un arrangement

définitif. Le projet de percer un viaduc inter-parait trop dispendieux.

Il croit que le meilleur moyen d'améliorer les conditions serait de relever le chemin et il est d'opinion que le Grand Tronc aidera dans une large mesure à cet exhaussement.

Il dit qu'il ne s'est jamais occupé spécialement de la reconstruction du pont mais il croit que les cultivateurs devraient plutôt faire un pont en béton qu'un pont en bois. En définitive les bons ouvrages coûtent de beaucoup moins cher que ceux que l'on peut faire temporairement à meilleur marché.

Si le conseil décide de faire quelque chose il promet de s'occuper de la traversée à niveau et de rencontrer encore les autorités du Grand Tronc pour demander leur concours.

M. F. X. A. Boisseau a aussi dit quelques mots pour engager les contribuables à améliorer cet endroit dange-reux.

Pour donner satisfaction à tout le monde le conseil a adopté une résolution priant le député du comté à faire faire au plus tôt possible un plan des travaux à faire et un estimé de leur coût probable.

M. Bouchard a promis d'attirer immédiatement l'attention du gouvernement sur cette question et dès que la température le permettra il fera faire les plans et l'estimé demandé.

Il est à peu près certain que les travaux d'amélioration de la côte Perreault seront faits à bonne heure cet été.

Dans son discours du Trône, à la reprise des séances du Parlement britannique, Sa Majesté George V exprime l'espoir que la Conférence des Puissances réussira à mettre fin au conflit turco-balcanique, et il fait une allusion bienveillante aux tendances de collaboration impériale qui se manifestent au Canada.

On signale au public que de faux billets de banque, de \$10 et de \$5, de la banque de Montréal, sont mis en circulation dans la province d'Ontario.

A VENDRE



Une Automobile "REO" 25 ch. vap.
EN BON ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Toute équipée, Top, Coupevent, Velocimètre, Pneus en parfait ordre. Excessivement bon marché.

S'adresser à **L'Agence Generale,**
173 Boulevard Girouard,
Bâtisse de "L'UNION," SAINT-HYACINTHE

Ah! this is what I've been looking for for years

OXO CUBES



A Cube to a cup

Les Cubes Oxo ont été inventés pour les hommes d'affaires. Avec un Cube Oxo une tasse d'œuf-nourriture délicieuse peut être préparée en un instant. Beaucoup plus nourrissant que le thé ou le café et beaucoup plus à la main.

Laissez tomber un Cube dans une tasse d'eau chaude, pas de mesure, et le lunch est prêt.

Avec un biscuit, Oxo fait un léger mais assez soutenant repas—excellent pour travailler—parce qu'aucune force donnée par Oxo n'est perdue dans l'assimilation. - Etendus sur des tranches de pain grillées, les Cubes Oxo sont très appétissants et font de délicieux sandwiches.

4 CUBES 10c, 10 CUBES 25c.